

Revue des

COLLECTIVITÉS LOCALES

Communes - Départements - Régions - EPCI

RCL



DGS
Hélène Guillet,
présidente du
SNDGCT

Dossier
**La restauration
scolaire
en transition**

Mobilité
**L'intermodalité
train-vélo en
Nouvelle
Aquitaine**



Mathieu Hanotin,
maire de Saint-Denis
et président de
Plaine Commune

**JOP 2024
un bilan
très positif**

VOUS ÊTES UN ACTEUR CULTUREL ?
3 MILLIONS DE JEUNES VOUS ATTENDENT
SUR LA **PREMIÈRE APPLI CULTURELLE**
DES 15-20 ANS.



Inscrivez-vous et
proposez vos offres sur :
passculture.pro

pass
Culture



J

e monde des collectivités locales vit des transformations majeures dont certaines sont à découvrir dans ce numéro de rentrée de la Revue des collectivités locales. A Saint-Denis et plus largement sur le territoire de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis, c'est un territoire dans sa totalité qui a connu ces dix dernières années une mutation sans précédent,

en vue d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques 2024 qui s'y sont déroulé l'été dernier et fait aujourd'hui la fierté de ses habitants et des élus. Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune, notre invité du mois (page 6), souhaite que « le changement de regard provoqué sur sa ville bénéficie à l'ensemble des banlieues populaires. » Parmi ces transformations, il en est une qui interroge nos responsables de collectivités et parfois même les inquiète : l'intelligence artificielle. Les directeurs généraux des collectivités se sont emparés du sujet qui fera l'objet de la plénière d'ouver-

ture des Assises nationales des cadres dirigeants des collectivités – Territorialis le 3 octobre prochain à Tours. Interrogé sur la question, François Moreau (page 18), le secrétaire général du groupe Randstad estime « qu'il est de la responsabilité des managers territoriaux d'anticiper la transformation d'un certain nombre de métiers territoriaux qui seront directement impactés par l'IA. » Et cette transformation se poursuit jusque dans les cantines des établissements scolaires qui doivent respecter des normes toujours plus strictes pour le bien-être des jeunes convives. C'est le thème de notre dossier. Bonne lecture.



*Gérald Glondu,
directeur de la publication*

SOMMAIRE

septembre-octobre 2024



6

Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune

- 3 Edito**
- 6 L'invité du mois**
- 10 Actualités**
- 14 Le DGS**
- 16 Repères**
- 18 Ressources humaines**
- 20 Zoom sur...**
- 22 Territoires Nantes métropole**
- 23 Territoires Saint-Dizier**
- 24 Territoires Loir-et-Cher**
- 26 Territoires Narbonne**
- 27 Territoires Saint-Gervais**

Photo de couverture : Aiman Saad Ellouai / Ville de Saint-Denis

- 28 3 questions à Christophe Millet, président du Conseil national de l'ordre des architectes**
- 30 Urbanisme**
- 32 Mobilité**
- 34 Environnement**
- 37 Le dossier du mois**
La restauration scolaire en transition
- 38 Dossier : vers une alimentation plus saine et de qualité**
- 40 Dossier : la région et les départements bretons reprennent la main sur les achats des cantines**
- 42 Dossier : entretien avec Magali Tempo, tables communes**
- 44 Livres**
- 46 Equipements**
- 49 Agenda : les salons et manifestations**
- 50 Tribune : Diana Devy, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial de la petite couronne (CIG Couronne)**

Directeur de la publication : Gérald Glondu - gglondu@groupemediaterritoires.com - 06 84 54 16 26 - Directrice de la rédaction : Blandine Klaas - bkklaas@groupemediaterritoires.com - 06 89 12 38 79 - Rédaction : revuedescollectiviteslocales@groupemediaterritoires.com -

Partenariat : gglondu@groupemediaterritoires.com - Comptabilité : adv@groupemediaterritoires.com -

Maquette : Studio KLS - Publicité au journal - ISSN 1779-577X - Imprimeur : ISIPRINT Parc des Damiers - 93 120 La Courneuve

Revue des Collectivités Locales est une publication de la société GROUPE MEDIA DES TERRITOIRES - RCS paris 928 805 126 - Siège social : 31, rue du Champs de Mars 75007 Paris - Site internet : www.collectivitesterritoriales.fr - Tarif abonnement : au numéro : 20 € TTC - Annuel : 70 € TTC - adv@groupemediaterritoires.com - #2 - Dépot légal de parution

**“Mieux accompagné,
je réponds mieux
au besoin de protection
de mes agents.”**

Fabrice, directeur général des services
de la ville de Brioude et ses agents

60
ANS D'ENGAGEMENTS
ET DE PROGRÈS

**Notre expertise pour mettre en place la réforme de
la Protection Sociale Complémentaire :**

- Accompagnement à chaque étape
- Décryptage de la réforme de la PSC et suivi des actualités
- Simulation de ses impacts sur votre collectivité
- Offres en santé et prévoyance adaptées à vos obligations et aux besoins de vos agents

Forts de nos 60 ans d'expertise, nous vous accompagnons pour faciliter vos fonctions et proposer à vos agents la meilleure protection possible.

**PRÉPAREZ DÈS À PRÉSENT LA RÉFORME SUR:
REFORMEPSC.MNT.FR**

**CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR MNT
AU 0 980 980 210**

1^{re} mutuelle
des agents
des services
publics locaux

**ÊTRE UTILE EST
UN BEAU MÉTIER**



Mathieu Hanotin

Du 26 juillet au 11 août 2024, puis du 28 août au 11 septembre 2024, la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine commune ont été au cœur des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Un moment historique à jamais gravé dans l'histoire de ce territoire qui ne demande qu'à se révéler. Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune vise à présent un objectif : transformer cet essai en pari gagnant pour l'avenir.

Quel bilan tirez-vous de ces jeux pour la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune ?

Mathieu Hanotin : Les JOP2024 nous marqueront pour longtemps. Le bilan est extrêmement positif à de multiples égards. A commencer par l'héritage de ces Jeux dont nous n'avons pas encore bénéficié, mais le moment où la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine commune vont pouvoir récupérer une grande partie des investissements réalisés pour la candidature de Paris 2024 approche chaque jour un peu plus. Cet héritage est colossal, environ cinq milliards d'euros publics et privés investis sur le territoire. Pendant dix ans nous nous sommes battus pour cette cause, nous avons construit les infrastructures nécessaires avec la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solio), avec les différents acteurs, les autres collectivités, l'Etat et les maîtres d'ouvrage associés à ce projet exceptionnel.

Les bénéfices pour notre territoire vont bien au-delà des bâtiments, des ponts, des routes et de tous les travaux réalisés. C'est également un héritage bien plus profond que nous avons essayé de construire et celui-là n'est pas terminé, il continue. Il s'agit d'un héritage d'usage à la fois sur le développement de la pratique sportive et dans ce domaine, Saint-Denis a été l'une des villes pilotes importantes sur le développement du sport. Prochainement, nous allons connaître un vrai virage chez les jeunes et les moins jeunes dans la pratique sportive post jeux olympiques.

Les entreprises et les habitants ont-ils, eux aussi, tiré profit de cet événement ?

M.H. : dans une dimension plus économique, un certain nombre de nos habitants ont bénéficié de clauses sociales dans les entreprises prestataires des Jeux. Mais avant tout, nous souhaitons que cette aventure hors du commun soit le point de départ pour que

l'extraordinaire changement de regard qu'il y a eu sur le territoire de Plaine Commune et sur la ville de Saint-Denis puisse devenir un atout dans le futur. Pour de nouveaux investissements aussi afin que nous puissions, demain, prendre un nouveau départ au sens économique du terme et être en mesure de construire une stratégie de progrès partagé

avec les habitants de manière beaucoup plus efficiente que par le passé. C'est un héritage en construction.

Nous avons été agréablement surpris par l'incroyable dynamique de l'événement qui a provoqué à Saint-Denis un bond majeur en termes de fréquentation touristique. L'accueil massif de touristes vient amplifier

LES JEUX OLYMPIQUES À PLAINE COMMUNE



rendre au Stade de France et au centre aquatique olympique depuis les stations de RER et de métro ainsi qu'une signalétique adaptée pour les personnes à mobilité réduite

• 2 M€ de travaux consacrés par la ville de Saint-Denis à la mise en accessibilité du complexe sportif et palais des sports Auguste Delaunes, plus grand site d'entraînement des Jeux

• Plus de 45.000 billets gratuits offerts aux habitants pour assister aux épreuves sportives

• 4 villes ont été traversées par le para marathon

• 500.000 visiteurs ont été accueillis sur les sites de célébration pendant les Jeux olympiques

• +199% de nuitées touristiques à Saint-Denis sur la période

• 16.000 visiteurs par jour au centre aquatique olympique



Mathieu Hanotin,
maire de Saint-Denis et
Président de
Plaine Commune

Etre au cœur de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques ouvre de nombreuses perspectives

la dimension de changement d'image du territoire et même l'accélérer. Cette mise en visibilité de la ville depuis le 26 juillet avec le dernier relais de la flamme, le spectacle de la pré-cérémonie, les personnalités devant la Basilique jusqu'à la cérémonie de clôture au Stade de France, puis l'organisation du marathon paralympique le 8 septembre, avec ces centaines de milliers de touristes français comme étrangers venus à Saint-Denis, sont un accélérateur de changement d'image absolument crucial pour l'avenir.

Rappelons enfin que les JO ont été déterminants sur le calendrier de livraison de la ligne 14 du métro avec l'inauguration de la gare de Saint-Denis Pleyel le 24 juin 2024. Ce sont également six gares du grand Paris express qui entreront en fonction entre 2025 et 2030 sur le territoire de Plaine Commune.

Avez-vous déjà réfléchi à la manière dont vous allez faire vivre cet héritage au cours des semaines, des mois, des années à venir ?

M.H. : nous nous y préparons depuis des années et sommes conscients qu'il ne faut pas attendre des jeux olympiques et paralympiques qu'ils règlent toutes les difficultés d'un territoire. En revanche, pour le maire que je suis, l'enjeu consiste à utiliser toutes les opportunités offertes pour renforcer la dynamique du territoire et à l'évidence les JOP2024 en sont une majeure. Nous travaillons notamment sur la dimension de mutation urbaine. Je pense particulièrement au quartier Pleyel où le village olympique sorti de terre en l'espace de quelques années constitue l'un des éléments majeurs.

Il reste encore tellement de choses à accomplir c'est pourquoi nous avons décidé de réécrire l'ensemble des documents de planification stratégique, avec une focale particulière sur ce fameux quartier Pleyel. Une nouvelle ZAC ouvrira d'ici la fin de l'année près de la nouvelle gare Saint-Denis Pleyel. Cet espace deviendra le premier pôle d'hospitalité d'Île-de-France, un endroit où l'on est bien accueilli et qui propose toutes les fonctions utiles pour un visiteur de passage dans la zone métropolitaine à savoir des héberge-

©Aimana Saad Ellaoui / Ville de Saint-Denis

ments hôteliers mais aussi un pôle de loisirs urbain comme il n'en existe pas actuellement dans la région parisienne.

Les JOP ont-ils été l'occasion de repenser l'accessibilité au cœur des espaces urbains ?

De nombreuses actions ont été réalisées même si nous aurions souhaité impulser une dynamique plus importante d'inclusivité dans les transports en commun. Faisons en sorte à présent que ces jeux olympiques et paralympiques soient le point de départ d'une meilleure prise en compte de l'accessibilité sur l'ensemble de notre territoire. Le centre-ville de Saint-Denis se transforme pour devenir 100% marchable et le plus inclusif possible en supprimant systématiquement les trottoirs et tous les obstacles existant sur l'espace public. Les Jeux auront permis d'améliorer l'accessibilité du Stade de France de manière très importante. L'adjonction de la passerelle du Franc-Moisin, permettant de relier les quartiers du Franc-Moisin et du Stade de France, répond à une partie de ces besoins. Plus globalement une multitude de travaux ont été réalisés pour prendre en compte différentes logiques de handicap - les personnes à mobilité réduite bien sûr mais aussi les handicaps auditif et visuel - dans l'espace public pour mieux se repérer pendant les événements. Nous allons profiter du renouvellement de la concession du Stade de France en 2025 pour repenser plus globalement la question de l'inclusion dans le Stade et dans le cadre des grands événements à venir.

Quels ont été les impacts sur les services des collectivités ?

M.H. : les services ont été complètement réorganisés permettant à la ville de Saint-Denis et au territoire de Plaine commune de travailler dans une unité d'action complète. Nous avons mis en place un centre des opérations d'où nous pilotions de manière commune l'ensemble des facettes de l'événement. Nos efforts financiers ont été importants pour que le territoire soit au rendez-vous des Jeux et nos agents ont joué le jeu. Près de 500 d'entre eux ont été volontaires pour participer à la présence accueillante pour guider et orienter les visiteurs

sur les espaces publics. C'est une immense satisfaction. Nous avons par ailleurs opéré des sites de célébration assez exceptionnels dont le stadium 100% en régie, qui proposait des activités sportives pendant toute la durée de l'événement dans le parc de la Légion d'honneur. Je tiens également à saluer le

travail de la police municipale et de tous les agents de la propriété qui se sont pleinement engagés. Le résultat a été visible et salué par tous.

Qu'est-ce que ces JOP2024 ont changé pour l'élu que vous êtes ?

M.H. : être au cœur de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques ouvre de nombreuses perspectives. J'ai notamment rencontré Tom Tate, le maire de GoldCoast, ville de l'agglomération de Brisbane (Australie) hôte des Jeux olympiques de 2032. Nous avons beaucoup échangé, nous lui avons présenté notre savoir-faire en matière d'organisation lors de visites de terrain. Un partenariat de long terme a été signé entre nos deux villes à la fois pour faire bénéficier Gold Coast de notre expérience mais aussi dans le cadre de notre stratégie qui vise à renforcer nos grands partenariats internationaux. De jeunes Dyonisiens pourront ainsi profiter de voyages d'échange et améliorer leur pratique de l'anglais.

Que retiendrez-vous de cet événement ?

M.H. : je retiens bien entendu l'extraordinaire changement d'image que l'événement a provoqué pour le territoire de Plaine Commune mais surtout le changement de regard du reste du monde sur Saint-Denis et à travers notre ville sur les banlieues populaires. L'enjeu, c'est bien celui-ci. Comment arrive-t-on à percer le mur de la stigmatisation érigé par quelques-uns pour à la fois montrer non seulement ce que nous sommes réellement mais aussi ce que nous sommes en train de construire. Et ce que nous aspirons à construire à Saint-Denis, c'est une société

cosmopolite et multiculturelle, une société qui s'épanouit dans une ville équilibrée, attractive et désirable. Cet objectif est devant nous, c'est la mission que je poursuivrai dans les semaines, dans les mois et les années à venir.

Propos recueillis par Blandine Klaas



Mathieu Hanotin accompagné de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.



NOTRE INVITÉ DU MOIS



NOTRE DOSSIER



NOS PAGES TERRITOIRES



BULLETIN D'ABONNEMENT

A photocopier et à envoyer par courrier ou mail à :
GROUPE MEDIA DES TERRITOIRES -
Revue des Collectivités locales - Service abonnement -
31 rue du Champs de Mars - 75007 Paris -
Mail : adv@groupemediaterritoires.com

Formule 1 an : 70 euros TTC
4 numéros en version papier

Oui, je m'abonne 1 an à Revue des Collectivités Locales (RCL) au pris de 70€ TTC

Mes coordonnées Madame Monsieur

Nom

Prénom

Société / Collectivités

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tel

Mail

Si vous ne souhaitez pas que votre adresse mail soit utilisée à des fins de prospection, veuillez cocher la case ci-contre

Je règle :

à réception de facture

Par chèque bancaire à l'ordre de Groupe Média des Territoires

Date et signature obligatoire

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

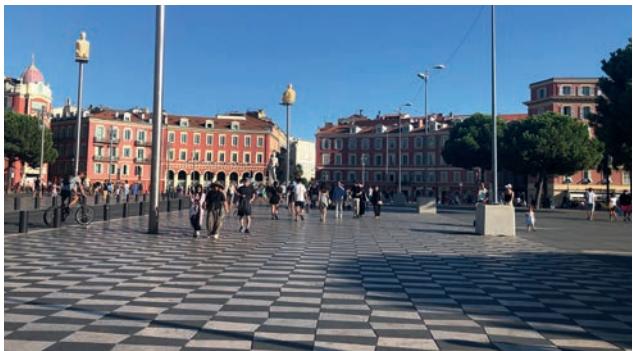
Si l'adresse de facturation est différente de celle de la livraison ci-contre, merci de nous le préciser.

LES ACTUALITÉS

EQUIPEMENT

Un plan de rénovation des ascenseurs dans les quartiers prioritaires

Ce plan lancé le 15 juillet 2024 afin d'améliorer la mobilité verticale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) devrait apporter une réponse aux besoins croissants des habitants notamment en raison du vieillissement de la population et de la forte présence de familles monoparentales (30%). La phase opérationnelle du plan ascenseur commencera par un diagnostic complet des équipements de mobilité verticale. Il permettra de cartographier les bâtiments concernés, de recenser les ascenseurs existants et d'évaluer leur état de fonctionnement. Seront concernés par cette première phase d'identification les logements sociaux ainsi que ceux du parc privé. Quatre quartiers ont été sélectionnés pour une phase expérimentale en vue de développer une méthodologie reproductible à l'échelle nationale : QPV Planoise à Besançon, QPV Les Fourches à Laval, QPV Sud Centre-Ville - Avant-Garde à Rochefort et QPV Les Beaudottes à Sevran/Aulnay-sous-Bois. C'est l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) qui pilotera cette expérimentation et assurera l'accompagnement des préfectorats concernés tout au long du processus.



ATTRACTIVITÉ

Paris, Lyon et Nice en tête des requêtes mondiales sur internet

« Les requêtes sur les moteurs de recherche constituent la première expression traçable et analysable d'un projet de visite touristique, d'installation pour des études ou d'entrepreneuriat dans un territoire. Leur analyse offre ainsi des clés de compréhension quant à la probable réalité à venir en matière de fréquentation touristique, d'installation pour un projet de vie ou encore de développement économique » estime Philippe Mugnier-Été, directeur associé du bureau français et directeur global du développement touristique de Bloom Consulting. Dans la première édition du « France Digital Places Report '24 », un rapport qui étudie l'attractivité touristique, résidentielle et business de 214 territoires à travers l'analyse des résultats des moteurs de recherche, il ressort que plus de 720 millions de requêtes internet ont été effectuées dans le monde en 2023 sur les 203 plus grandes villes de France métropolitaines et régions ultramarines. La thématique tourisme draine 86,8% de toutes les requêtes, celles liées aux projets résidentiels 9,6%, celles enfin concernant l'économie et l'investissement 3,6%. Toutes catégories confondues, les villes françaises les plus recherchées sur le web en France et dans le monde sont : Paris (1e), Lyon (2e), Nice (3e), Marseille (4e), Strasbourg (5e), Bordeaux (6e), Versailles (7e), Toulouse (8e), Montpellier (9e) et Lille (10e). La capitale capte une recherche sur six effectuée en France et dans le monde parmi les 203 plus grandes villes de France. Le rapport fait également apparaître un tassement des requêtes « invest in », plus d'un million de recherche pour les Zones Économiques Spéciales (ZES), une curiosité modérée pour les « start-up » et l'émergence des recherches sur l'intelligence artificielle dans les villes.

FORMATION

Deux nouveaux dispositifs pour les secrétaires généraux de mairie

Dans le cadre de la loi de revalorisation du métier de secrétaire général de mairie et suite aux décrets d'application publiés durant l'été, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) annonce deux nouveaux dispositifs de formation. Pour accompagner les agents nouvellement affectés sur un poste de secrétaire de mairie, le CNFPT propose une formation de quinze jours, combinant un tronc commun de 10 jours sur les fondamentaux du métier et cinq jours de formation choisis par l'agent et sa collectivité dans l'offre diversifiée de stages ouverts aux secrétaires de mairie. Les fonctionnaires de catégorie C souhaitant exercer l'emploi de secrétaire général de mairie catégorie B pourront quant à eux suivre une formation qualifiante de 56 jours, adaptée à leurs besoins et validée par un examen professionnel organisé par les centres de gestion, conditionné par un engagement de trois ans à exercer les fonctions de secrétaire général de mairie.



SPORT

Les JO de retour en France en 2030

C'est confirmé. La France organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 dans les Alpes françaises. Près d'un siècle après l'organisation des premiers Jeux olympiques d'hiver à Chamonix, cette candidature commune de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes traduit une certaine volonté de relancer l'engouement populaire pour les sports de montagne et d'innover dans les territoires en proposant des jeux exemplaires au plan environnemental. « Ces jeux seront l'occasion, près d'un siècle après les premiers Jeux Olympiques d'hiver dans les Alpes et dans la continuité des JOP 2024, de valoriser l'excellence sportive mais aussi touristique, industrielle et environnementale française » a déclaré Carole Delga, Présidente de Régions de France. Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite quant à lui « montrer au monde que le XXIE siècle aura ses Jeux d'hiver : réinventés, plus sobres, moins coûteux. Des jeux exemplaires et durables, neige et chalets ! Qui profiteront à tous nos territoires, à tous nos concitoyens. »



OUTIL

Une plateforme collaborative pour la planification écologique

Planification-écologique.fr est la première plateforme d'intermédiation entre les élus locaux et les acteurs du territoire dédiée à la mise en œuvre des politiques publiques. Ce qu'elle propose ? un traitement statistique de données Open-Data brutes qui permet de croiser des analyses sur l'emploi, le logement, la démographie, le foncier, la construction, les mobilités, la transition énergétique, les revenus et le cadre de vie des habitants. Des indicateurs spécifiques servent à objectiver les dynamiques territoriales et appréhender les transitions en cours. Un radar foncier, accessible uniquement aux élus, permet d'identifier les gisements fonciers potentiels. Toutes les données sont de sources officielles pour accompagner les écosystèmes locaux à converger sur les sujets à enjeux. Fruit d'un partenariat avec la Fédération Nationale des SCoT, l'Association des maires de France (AMF), Intercommunalités de France et l'Association des maires ruraux de France (AMRF), la plateforme s'appuie sur une gouvernance formée par des élus pour garantir des principes de neutralité, de transparence, d'indépendance, de sécurité et de confidentialité.



MOBILITÉ

Le bus plébiscité par les habitants des métropoles

Malgré une préférence continue pour la voiture, utilisée quotidiennement par 37% des sondés et en tête des modes de transport considérés

comme les moins stressants à égalité avec le vélo, les deux tiers de la population (63%) aimeraient se tourner vers des alternatives plus écologiques,

FINANCEMENT

Des aides à la réutilisation des eaux usées traitées

Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le Cerema et l'Association nationale des élus du Littoral (A.N.E.L.) ont lancé un programme national d'accélération de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) spécifiquement dédié aux zones littorales françaises. En intégrant la réutilisation des eaux usées traitées dans la gestion quotidienne des ressources hydriques, ce programme accompagne le développement de réponses concrètes pour le développement durable et l'adaptation au changement climatique des territoires littoraux. Les collectivités bénéficieront de subventions atteignant jusqu'à 80 % pour la réalisation des études nécessaires, grâce au soutien financier des Agences de l'eau, de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de la Banque des territoires. Le Cerema offrira un appui technique personnalisé.



bus quotidiennement si un service fiable et abordable était disponible à proximité. Pour les métropoles souhaitant limiter l'utilisation des véhicules individuels, les flottes de vélos et trottinettes électriques en libre-service sont également une bonne piste, respectivement citées par 40% et 27% des sondés.

LES ACTUALITÉS

SANTÉ PUBLIQUE

La commission européenne veut multiplier les espaces sans tabac

Dans une note publiée le 17 septembre 2024, la Commission européenne a recommandé de mieux protéger les personnes contre les effets de la fumée de tabac dans l'air ambiant et des aérosols grâce à la révision de la recommandation du Conseil relative aux environnements sans fumée et sans aérosols. La nouvelle initiative recommande aux Etats membres d'étendre les politiques de lutte contre le tabagisme aux principaux espaces extérieurs, afin de mieux protéger les citoyens de l'UE, en particulier les enfants et les jeunes. Ces espaces comprennent les espaces de loisirs extérieurs où les enfants sont susceptibles d'être regroupés, tels que les aires de jeux publiques, les parcs d'attraction et les piscines; les espaces extérieurs reliés aux établissements de soins de santé et d'éducation; les bâtiments publics; les établissements de services; et les arrêts et gares de transport.



© Conseil départemental de la Nièvre



COOPÉRATION

La Nièvre et la Saône-et-Loire réunissent leurs forces

Dans un contexte de contraintes financières de plus en plus lourdes, ces deux départements liés par le massif du Morvan, envisagent de mutualiser leurs efforts pour résoudre ensemble un certain nombre de problématiques. Le 5 septembre 2024, Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre et André Accary, son alter ego de Saône-et-Loire signaient la première convention de coopération entre leurs deux départements. « Depuis plusieurs mois, nous essayons de mieux valoriser et de mieux faire ensemble un certain nombre d'actions publiques, sur des questions liées à la santé, aux sapeurs-pompiers ou à l'attractivité du Morvan » explique le premier. De son côté, André Accary évoque une volonté d'échange des pratiques : « ce que l'un fait très bien peut s'appliquer sur l'autre département. Nous voulons échanger nos expériences et collaborer sur toutes les questions qui concernent les deux territoires, valoriser au maximum les services auprès du public de nos deux départements. »

SANTÉ

3,48 % des maires en situation d'épuisement sévère

Changer les règles pour rendre la fonction de maire plus attractive et résoudre les points négatifs dans la perspective des Municipales de 2026, c'est le souhait de l'Association des maires ruraux de France qui s'est associée à l'Observatoire AMAROK pour décrypter les événements positifs et négatifs auxquels les maires sont confrontés. Dans une étude menée de février à juillet 2024 par Olivier Torrès et Mathieu Le Moal de l'Université de Montpellier, sont révélées pour la première fois des statistiques sur la santé mentale des maires français. « *La majorité des élus ont exprimé une satisfaction modérée à élevée. Ces deux catégories représentent près de la moitié des répondants, ce qui indique une satisfaction très positive* » observent les auteurs qui notent à peine 6,9% d'élus très insatisfaits. Ces chiffres sont complétés par l'état de l'épuisement de cette population. 31,40% des maires français éprouvent une présence d'épuisement dans leur fonction. Plus grave, 3,48 % d'entre eux sont en situation d'épuisement sévère, ce qui correspond à une fourchette de 1 142 à 1 218 maires actuellement en France. Concernant la composition de cet épuisement, il est constitué en majorité d'un sentiment de déception, de fatigue, d'impuissance, d'un mauvais sommeil et du sentiment du lassitude. Egalement interrogés sur les événements positifs de leur vie de maire, ces derniers citent en premier lieu de satisfaction l'environnement familial et amical, nécessaire à la vie d'un maire et à son équilibre. Parmi les satisfacteurs liés plus directement à la fonction d'élue, la réussite d'un projet est le plus fort motif de satisfaction. Viennent ensuite les cérémonies ou célébrations puis, en troisième position, la bonne entente avec l'équipe municipale.



ENVIRONNEMENT

Améliorer la qualité de l'air en agissant sur la mobilité

L'Ademe, en collaboration avec Atmo France, propose des solutions de mobilité alternatives aux collectivités locales qui souhaitent réduire la dépendance à la voiture pour réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre associées. Pour ce faire, elles mettent à disposition un recueil de solutions de mobilité alternatives à l'usage des véhicules routiers. Quinze solutions sont décryptées. Diverses, elles peuvent répondre aux spécificités de chaque territoire et aux besoins des citoyens, comme la lutte contre la congestion routière, la sécurité et la mobilité pour tous. Elles présentent aussi des co-bénéfices sur l'attractivité des territoires comme l'amélioration de la qualité de vie ou la revitalisation des centres-villes.

TERRITOIRE

La cohésion des territoires, une priorité pour les petites villes

Réunis les 19 et 20 septembre 2024 à Amboise (Indre-et-Loire) à l'occasion des Assises des Petites Villes de France, les élus de ces villes ont alerté le gouvernement ainsi que les parlementaires sur les urgences sociales, territoriales et démocratiques et sur la nécessité de changer de braquet afin de mettre enfin la cohésion des territoires au premier rang des priorités. Ils ont insisté tout particulièrement sur la gravité de la situation en matière de désertification médicale, sur la crise du logement ainsi que sur la nécessité de ne pas réduire les moyens d'action des collectivités territoriales, que ce soit pour le défi de la transition écologique ou pour la garantie de la sécurité des habitants.

ECONOMIE

JOP2024 : de fortes retombées économiques

Le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) estime que les Jeux devraient générer sur le long terme entre 6,7 et 11,1 Md€ pour Paris et la région Ile-de-France, avec un scénario central à près de 9 Md€ (3,8 Md€ liés à l'organisation, 2,5 Md€ liés à la construction, et 2,7 Md€ lié au tourisme). Selon le CDES, l'impact économique est déjà visible et concret sur l'ensemble du territoire, avec lors de la quinzaine olympique une augmentation de 16 % en moyenne des nuitées sur l'ensemble des villes hôtes. La fréquentation des musées et des restaurants ainsi que la consommation dans les bars ont par exemple progressé de 25 % en moyenne à Paris, triplé à Saint-Étienne et doublé à Lille. Au plan national, les Jeux auront aussi permis la création de 60 000 emplois, et l'insertion de plus de 4 000 personnes éloignées de l'emploi (dont 25% de moins de 25 ans) dans les chantiers des Jeux.



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

NUMÉRIQUE

L'intelligence artificielle, nouveau sujet de débat public

La commission numérique commune aux Interconnectés, France urbaine et Intercommunalités de France appelle les collectivités à porter partout en France des « concertations territoriales de l'IA ». « Parce qu'elle modifie en profondeur notre société allant jusqu'à redéfinir un modèle de contrat social, l'intelligence artificielle ne doit pas être qu'une simple question scientifique ou technologique. Elle doit être avant tout une

question politique ! La démarche que nous avons engagé à Nantes, comme dans d'autres collectivités, vise à définir, au plus près des usagers et des territoires, un cadre éthique, juridique mais aussi démocratique de ses usages » explique Franckie Trichet, président des Interconnectés, vice-président de Nantes Métropole délégué au numérique. Ces concertations permettront de mettre en débat leurs conditions de déploiement

et de faire remonter les attentes, points de vigilances, propositions à l'échelle des territoires. Débattre de ces questions avec les usagers, les agents, les acteurs économiques et la société civile locale, sera l'opportunité d'intégrer la singularité de chaque territoire et d'explorer comment des critères sociaux, environnementaux, éthiques, en un sens, responsables, peuvent être définis collectivement et influen-

cer les orientations stratégiques des acteurs publics. Cette démarche collective vise à encourager le débat localement mais aussi à consolider une vision nationale commune. Les résultats nourriront la production d'un manifeste qui affirmera la doctrine politique de l'IA au service des collectivités territoriales. Pour Pierre Jannin, élu municipal à la ville de Rennes délégué au numérique « il y a un réel enjeu à pouvoir décomplexer les décideurs locaux à mettre le numérique et l'IA dans le débat public, et à avancer collectivement sur un sujet encore sous-estimé ».

« Nous sommes à la veille de transformations profondes »

Les 3 et 4 octobre 2024, les rencontres Territorialis organisées par le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), accueilleront à Tours les cadres dirigeants territoriaux. Dans un monde en mouvement perpétuel, ils s'interrogeront sur leurs pratiques de management pour rester « connectés ». Entretien avec Hélène Guillet, présidente du syndicat.

Dans quel état d'esprit abordez-vous le prochain congrès du SNDGCT ?

Hélène Guillet : Je l'aborde dans l'esprit qui est le nôtre depuis toujours et que nous renforçons au fil des années : celui à la fois d'être présents sur des sujets majeurs mais aussi de proposer un thème qui soit au cœur des préoccupations des directions générales, qui prenne en compte la taille de la collectivité et l'environnement dans lequel nous évoluons. Nous privilégions une approche pragmatique à l'image d'une boîte à outils dans laquelle tous les cadres de direction, quelle que soit la taille de leur collectivité, peuvent puiser en fonction de leurs propres besoins. Territorialis est ouvert plus largement à l'ensemble des cadres et des agents publics. L'idée de cet événement est de se rencontrer, d'échanger avec l'ensemble de nos partenaires qui nous aident et nous soutiennent, et aussi de faire connaissance avec de nouveaux acteurs. Nous voulons instaurer un esprit de dialogue avec l'ensemble des congressistes parce qu'il est très important, au-delà de l'appartenance au collectif, de

pouvoir disposer d'un réseau de pairs, d'être à l'écoute des besoins et des attentes afin de pouvoir y répondre.

Le fil rouge de cette édition : « Résilience et connexion dans un monde en transformation ? ». Quel en est le sens ?

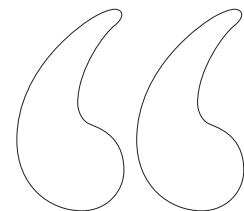
Nous sommes en mutation depuis près de quinze ans et cette mutation s'accélère. S'y ajoutent les incertitudes, des transformations subies ou choisies. Ces paramètres viennent percuter toutes les pratiques de la fonction publique territoriale. Par exemple, dans des structures ou territoires plus modestes, isolés ou moins attractifs, la transformation opère tout en générant quelquefois des situations d'isolement. Nous nous sentons parfois démunis pour y répondre. La connectivité, fait référence à l'intelligence artificielle, aux nouvelles technologies, à l'accélération de l'information, la circulation de cette information et à la désinformation. Il est très important d'être au fait de ces pratiques et surtout d'en comprendre les rouages pour ne pas en être dépendant et garder la main. D'où l'importance d'y être préparé. La connectivité c'est aussi et d'abord l'importance du lien social, de la proximité, de la manière dont nous faisons collectif parce que c'est cet ensemble-là qui permet de faire face aux transformations, de garder la main sur les technologies, de rester éthique et de piloter les données pour mieux les restituer sur le territoire en actions publiques efficaces.

Au sein du syndicat, comment appréhendez-vous La question de l'intelligence artificielle ?

Un travail est en cours de préparation dans le cadre d'une vice-présidence pilotée par Marie-Claude Sivagnanam, DGS de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise. Nous en sommes aux prémices d'une réflexion territorialiste et nous souhaitons mettre en place progressivement dans le courant de l'année 2025 des outils et des éléments de référence pour nos adhérents. Nous sommes conscients qu'il y a aussi dans nos pratiques de syndicat des modernisations à conduire.

Sur quels dossier le syndicat compte-t-il travailler prochainement ?

Nous poursuivrons en 2025 le suivi de dos-



Nous avons besoin des élus et les élus ont besoin de nous. Il s'agit de déterminer quel chemin commun nous pouvons trouver. C'est à travers les rencontres, et en peaufinant notre interconnaissance que les rapports seront plus fluides.

siers majeurs abordés en 2024. Notre syndicat a émis des propositions en réponse aux rapports d'Eric Woerth sur la décentralisation et de Boris Ravignon sur le coût des normes. Ces deux rapports font écho aux préoccupations des directions générales des collectivités et de leurs établissements publics. Au-delà de toutes les propositions et remarques d'analyse que nous avons faites, l'idée sous-tendue est la confiance à faire aux territoires, aux élus et aux équipes de territoriaux. C'est aussi l'articulation à repenser entre l'Etat et les collectivités locales, tout en veillant à ce que les territoires puissent agir véritablement avec plusieurs leviers, notamment économiques, en faisant confiance à leur capacité à s'organiser et à répondre efficacement. Nous regrettons que les marges de manœuvre pour agir soient parfois trop étroites. Cela fait partie des idées que nous défendons.

Nous avions également travaillé sur la mission confiée à Christian Vigouroux à propos de la responsabilité des dirigeants. Nous attendons ce rapport annoncé pour l'automne. Nous poursuivrons nos actions autour de la transposition des grilles indiciaires et des

Hélène Guillet,
présidente du SNDGCT



DR

principes de rémunération pour les emplois de direction. Nous continuerons nos travaux sur l'attractivité de la fonction publique territoriale, les conditions de travail, les retraites de fonctionnaires, l'absentéisme, etc. pour battre en brèche un certain nombre de croyances et d'assertions qui perdurent. Il reste un important travail de terrain et de conviction à faire avec les autres associations de territoriaux et d'élus locaux. Et je souhaite que nous renforçons nos actions de soutien à l'exercice de notre métier auprès de nos membres.

Du 19 au 21 novembre 2024, le syndicat sera présent sur le salon des maires à

Paris. Les directeurs généraux veulent se rapprocher toujours plus des maires ?

Le syndicat était présent pour la première fois en 2023 sur le salon des maires où nous avons noué un partenariat avec l'Association des maires de France (AMF). Nous reconduisons cette présence en 2024.

Rappelons que le salon des maires est un lieu où depuis toujours les élus et les DG se rencontrent ainsi que tous les partenaires et acteurs des collectivités locales. Il est important que le syndicat soit présent officiellement sur cet événement destiné avant tout au service public et qui est aussi le reflet des tendances, des préoccupations et des sujets en émergence.

Le lien entre les élus et les DGS n'est pas nouveau. C'est une évidence pour nos adhérents de travailler en partenariat et en coopération étroite avec les élus. Pour nos fonctions respectives, nous observons des deux côtés des tensions, des pressions, parfois des incompréhensions majeures sur les rôles et les fonctions. C'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis longtemps. Nous avons besoin des élus et les élus ont besoin de nous. Il s'agit de déterminer quel chemin commun nous pouvons trouver. C'est à travers les rencontres, les dialogues et en peaufinant notre interconnaissance que les rapports seront plus fluides.

Propos recueillis par Blandine Klaas

LA FORêt EN FRANCE, UN ESPACE VITAL

Majoritairement feuillue, la forêt française couvre un total de 25,3 millions d'hectares dont 8,2 millions dans les cinq départements et régions d'Outre-mer. Face au bouleversement climatique, la forêt tiendra une place de plus en plus importante dans les décennies à venir pour son rôle d'atténuation de l'effet de serre.

LA FORêt FRANÇAISE

17 MILLIONS d'hectares soit près de 31% du territoire métropolitain, c'est la surface de la forêt en France

8 MILLIONS d'hectares de forêt amazonienne en Guyane s'ajoutent à ce patrimoine

4e SURFACE FORESTIÈRE EN EUROPE la forêt française est une véritable réserve de biodiversité – filtre pour l'eau, rempart contre les risques naturels, source de matériaux renouvelables – et une ressource économique créatrice d'emplois

31% c'est le taux de boisement en France

2022 lancement de la feuille de route forêt de la planification écologique. **Objectif :** adapter la gestion de la forêt et la rendre plus résiliente face aux effets du réchauffement climatique

25% sont des forêts publiques gérées par l'Office national des forêts (ONF)

51 millions de m³ de bois sont prélevés annuellement dans les forêts de métropole

67 % du volume de bois produit annuellement par la croissance des arbres est récolté

L'ÉCONOMIE DU BOIS

400 000 personnes sont employées dans la filière bois, souvent sur des territoires ruraux

60 Mds € de chiffre d'affaires et 26 Mds € de valeur ajoutée (1,1 % du PIB) sont générés par la forêt française

70 % de la récolte de bois commercialisé est issue de la forêt privée. Le premier usage du bois est dans le secteur de la construction au sens large

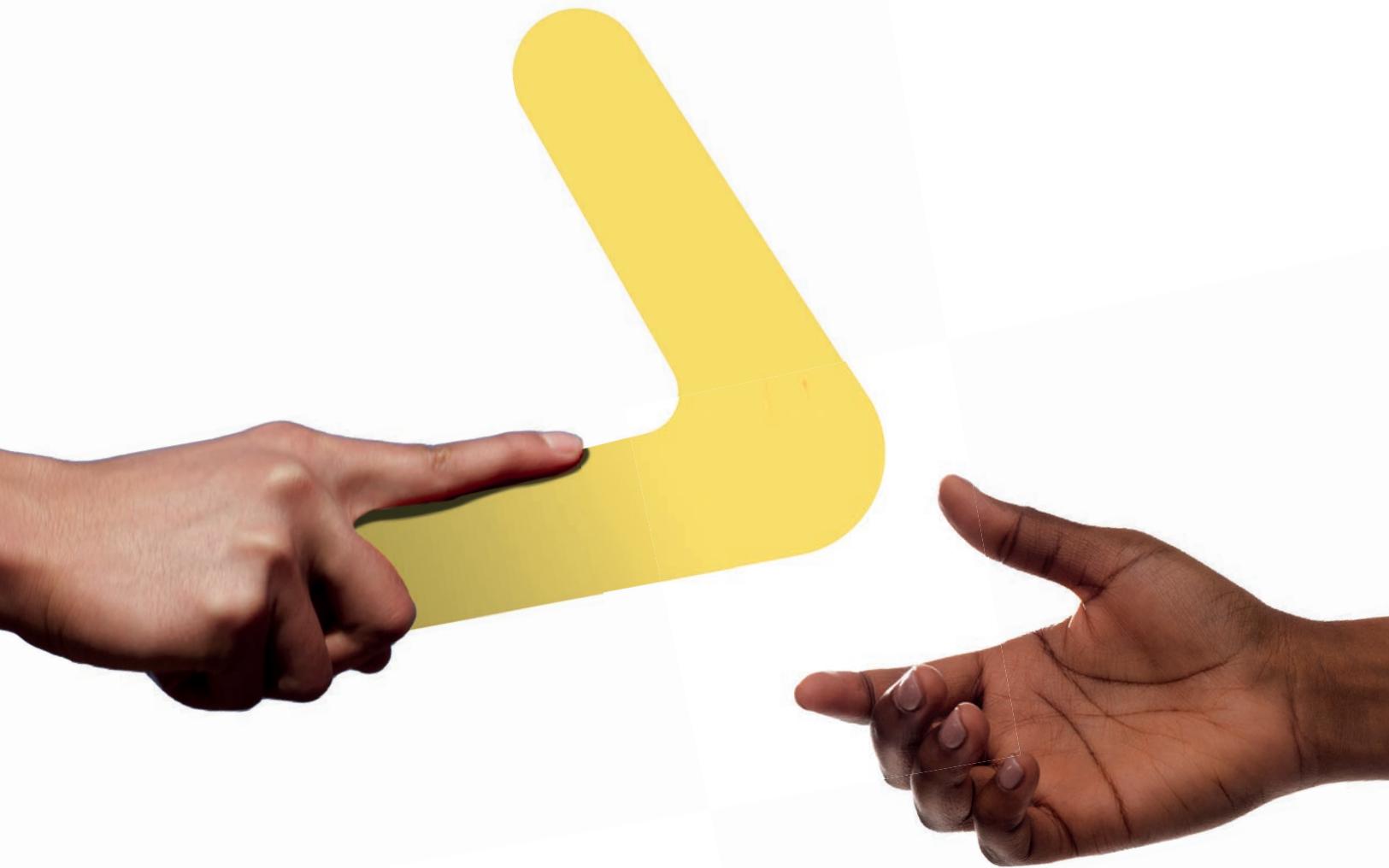
58 % de l'activité construction bois est réalisée dans quatre régions Grand Est, Auvergne - Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.

15 % des sciages sont consommés par l'industrie de l'emballage

LA FORêt PRIVÉE

75 % de la forêt française est privée.

90 %, c'est la part de la forêt privée en Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire



Avec le **CNAS**, l'action sociale gagne sur tous les terrains.

Accompagnement au quotidien, aide face aux aléas,
accès à l'éducation, aux loisirs et à la culture...
À tous les moments de la vie, pour tous ses bénéficiaires
et leurs ayants droit, le CNAS répond présent.



Agir **ensemble**
Soutenir **chacun**

   cnas.fr

« Les employeurs publics d'à recruter

Organisation du travail, formation, management, communication ... La fonction publique territoriale adapte ses pratiques pour attirer dans ses services de nouveaux talents. Le baromètre sur les emplois territoriaux publié mi-septembre par Randstad, leader mondial des ressources humaines, reflète ces changements. Décryptage avec François Moreau, secrétaire général de Randstad.

En 2023, les collectivités déploraient les difficultés à recruter de nouveaux talents. Le dernier baromètre publié par Randstad indique une amélioration dans l'attractivité des emplois territoriaux en 2024. Comment analysez-vous ce changement ?

François Moreau : Alors que 67% des collectivités locales rencontraient des difficultés de recrutement en 2023, nous constatons cette année une amélioration qui peut s'expliquer de plusieurs façons : après la période de Covid, l'économie est repartie rapidement avec des besoins de recrutement dans tous les secteurs de l'économie, créant de fortes tensions. Puis la France a retrouvé son rythme de croisière avant de connaître une période de ralentissement. Cela se ressent au travers des programmes de recrutement des entreprises qui adoptent une attitude attentiste. Et lorsque la situation économique est moins favorable, les talents sont plus sensibles à une forme de stabilité et de sécurité que peut offrir le secteur public par rapport au privé. Ce regain d'intérêt trouve aussi son explication dans un phénomène durable lié aux nouvelles générations qui aspirent à davantage de sens dans leur travail. Les collectivités y sont sensibles et certaines commencent à mener des politiques de marque employeur susceptibles de les rendre davantage attractive. Une occasion pour elles de valoriser leurs actions, de communiquer sur la manière dont elles impactent de façon positive la société et l'opportunité aussi

de communiquer sur la richesse des métiers territoriaux.

Toutefois, la situation reste tendue puisque 58% des collectivités déclarent rencontrer des difficultés à recruter.

Quels sont les freins ?

F.M. : Notre société fait face à un phénomène de vieillissement de la population. Concrètement, cela signifie que les nouvelles classes d'âge qui arrivent sur le marché du travail sont moins nombreuses que les précédentes. Nous devrons faire face à une pénurie durable de talents et devrons apprendre à vivre avec dans le secteur public comme dans le secteur privé. La question des rémunérations, plus attractives dans le secteur privé, joue quelquefois encore en défaveur du secteur public. Les employeurs publics ont tout intérêt à mettre en avant d'autres facteurs d'attractivité comme la sécurité de l'emploi, la notion de sens, d'intérêt général ou encore la diversité des missions. Quelle que soit la taille de la collectivité, les champs de compétences sont très variés, c'est une richesse en termes d'expérience. Par ailleurs, les collectivités sont très en pointe sur les grands sujets de transformation et ont cette capacité à conduire des projets pionniers.

Qu'en est-il des aspirations des candidats ?

F.M. : Si le sujet de la rémunération est toujours présent, d'autres aspirations prennent le dessus, notamment servir l'intérêt général et surtout la volonté de trouver un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. La flexibilité des horaires et du lieu de travail pèse de plus en plus dans la balance. Encore faut-il pouvoir le faire. Rappelons que 70% des métiers dans les collectivités locales ne permettent pas de télétravailler. C'est pourquoi certaines d'entre elles proposent aux futurs agents la semaine de quatre jours ou en quatre jours. Enfin la formation est une demande des candidats qui ont compris l'importance de développer leur employabilité en raison des nombreuses transformations de notre société. C'est le meilleur moyen de poursuivre son évolution professionnelle.

L'intelligence artificielle a-t-elle un impact sur l'emploi dans les collectivités ?

F.M. : L'intelligence artificielle présente une caractéristique nouvelle par rapport aux autres transitions : c'est un phénomène à la fois puissant et extrêmement rapide. Dans sa collectivité, l'agent doit avoir la possibilité de suivre des formations sur l'utilisation qu'il fera demain de cette intelligence artificielle. Il est de la responsabilité des employeurs publics et des managers d'anticiper la transfor-

François Moreau, secrétaire général de Randstad France.



mation d'un certain nombre de métiers territoriaux qui vont être directement impactés par l'IA.

La mise en œuvre de la Protection sociale complémentaire peut-elle contribuer à l'attractivité des emplois territoriaux ?

F.M. : Le système de protection sociale complémentaire n'est pas forcément privilégié comme facteur d'attraction chez les jeunes générations. Mais n'oublions pas qu'il est important pour une collectivité de garder ses collaborateurs. Le système de protection complémentaire constitue un atout extrêmement positif pour tous les agents et collabo-

oivent apprendre autrement »



70% des métiers dans les collectivités locales ne permettent pas de télétravailler. C'est pourquoi certaines d'entre elles proposent aux futurs agents la semaine de quatre jours ou en quatre jours.

rateurs déjà en poste. Un moyen sûrement d'attirer des nouveaux publics avec de l'expérience qui ont connu ce système dans le privé et souhaitent le poursuivre parce qu'ils en ont réellement besoin.

Quels sont les grands défis que les collectivités devront relever, à court et moyen termes en matière de ressources humaines ?

F.M. : L'employabilité est un sujet consistant à développer ses compétences pour répondre aux grands défis de l'écologie et de la digitalisation notamment, un sujet majeur sur lequel les collectivités et leurs DRH ont une véritable responsabilité. Les collectivités doivent mettre en place des formations

et des actions de sensibilisation au cœur de leurs dispositifs RH.

Pour séduire de nouveaux candidats alors qu'elles font face à une pénurie de talents, elles doivent continuer à promouvoir les atouts de la fonction publique territoriale à travers le développement de leur marque employeur, la valorisation des métiers, et développer le sens qu'elles peuvent donner au travail des agents. Enfin, les employeurs publics doivent apprendre à recruter autrement, et prendre en compte d'autres paramètres comme la richesse des parcours, et ne plus hésiter à s'ouvrir à des non titulaires et des candidats en provenance du privé.

Propos recueillis par Blandine Klaas

BAROMÈTRE RH QUELQUES CHIFFRES

- "La mauvaise image" et "le statut" de la fonction publique territoriale sont moins souvent invoqués cette année comme étant des obstacles à l'attractivité.
- 25% d'entre elles empruntent les codes du secteur privé et soignent leur marque employeur (+10 points). Elles entendent ainsi susciter les vocations en communiquant, en interne et en externe, sur la richesse des métiers (73%, soit +16 points par rapport à 2023).
- 73% des collectivités misent sur la promotion de la marque employeur pour recruter, soit +16 points par rapport à 2023
- L'IA et la transition écologique vont avoir un impact conséquent sur les métiers de la fonction publique territoriale
- "servir l'intérêt général" devient une des motivations principales des candidats pour postuler (+8 points par rapport à 2023)
- Aujourd'hui, les candidats cherchent à évoluer dans un environnement de travail épanouissant, favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.
- La politique de QVCT2 prend toute son importance au regard de la charge mentale des équipes qui continue d'augmenter : Les cadres et les équipes dirigeantes sont les plus impactés et déclarent subir une charge mentale élevée ou très élevée pour plus de 92% d'entre eux.
- Cette année, pour fidéliser les futurs agents territoriaux, les collectivités choisissent de privilégier la formation (40%) plutôt que la rémunération (38%, soit -5 points par rapport à 2023).
- Seules 13% des collectivités interrogées ont lancé ou comptent lancer cette année une réflexion sur l'IA.

LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ INQUIÈTENT LES FRANÇAIS

Pour sa 18e édition, l'étude sur la pauvreté et la précarité en France, publiée le 12 septembre 2024 par le Secours populaire, a dévoilé un baromètre sur la perception de la pauvreté et de la précarité dans dix pays européens, dont la France.

Pour Houria Tareb, Secrétaire nationale du Secours populaire français, « la sortie du sondage IPSOS/Secours populaire est l'occasion d'alerter sur l'aggravation de la pauvreté en France, en Europe et plus généralement dans le monde, tout en témoignant des actions que nous menons localement dans les territoires ruraux et péri-urbains, notamment avec le renforcement des antennes mobiles santé et les Solidaribus destinés à favoriser l'accès aux droits. Notre volonté est d'apporter partout où elle est nécessaire, une solidarité plus forte. » Cette année, un focus particulier est mis sur les zones rurales et périurbaines, où la précarité et la pauvreté sont exacerbées par les inégalités territoriales, les difficultés d'accès aux droits, aux soins ou encore à l'emploi.

DES DIFFICULTÉS À PAYER LES FACTURES

Le sondage présenté par le Secours populaire en dit long sur la fragilité financière ressentie par les Français. Désormais, le sentiment de pauvreté n'est plus qu'à quelques euros du SMIC puisque selon les personnes interrogées, le seuil de pauvreté subjectif moyen est de 1 396€ (+19€ par rapport à 2023), soit presque le SMIC 2024 qui s'établit à 1 398€. Autre chiffre qui inquiète, une majorité de Français (62%) ont connu ou sont sur le point de connaître une situation de pauvreté (+4% depuis 2023). Une fragilité qui touche en priorité les catégories populaires. En découlent des difficultés sur de nombreux postes budgétaires tels que le logement, l'énergie, ou l'accès à une mutuelle santé, note l'étude. Ainsi, près d'une personne sur deux (47%) a du mal à payer ses factures d'énergie, soit une hausse de deux points depuis 2023. Des factures si lourdes que 43% des personnes renoncent à chauffer leur logement quand il fait froid, « parfois ou régulièrement. » De même, le coût du lo-



Une majorité de Français ont connu ou sont sur le point de connaître une situation de précarité.

gement fragilise les familles à un niveau jamais mesuré. 38% des Français ont des difficultés à payer leur logement ou leur crédit immobilier. « Ces dernières années, les personnes les plus pauvres sont venues s'installer dans des villages, car les loyers en ville et en banlieue n'étaient plus accessibles » affirme un bénévole de l'équipe Solidaribus de la fédération du Loiret du Secours populaire. Les difficultés à se procurer une alimentation saine permettant de faire 3 repas concerne 30% des Français et d'autant plus parmi la population rurale (36%). 48% des Français rencontrent des difficultés à partir au moins une fois en vacances et ce chiffre représente 57% chez les ruraux. Ils sont 35% à renoncer à pratiquer une activité sportive ou de loisirs et 34% accèdent difficilement aux services de santé. Ils sont 44% parmi la population rurale. Acheter des équipements numériques et de téléphonie mobile, indispensables de nos jours pour accéder à de nombreux services, constitue un problème pour 33% des Français. Ce chiffre atteint 40% pour la population rurale. Quant à leur vision de l'avenir, les Français ne sont guère optimistes. 79% d'entre eux estiment que le risque d'une transmission de la pauvreté et de la précarité entre les générations sont élevés. L'inquiétude est la plus grande chez les parents d'enfants de moins de 18 ans.

LA PRÉCARITÉ TOUCHE L'ENSEMBLE DU CONTINENT EUROPÉEN

- ✓ Près de 3 personnes sur 10 se déclarent aujourd'hui en situation de précarité
- ✓ Une majorité d'Européens se dit contrainte de faire attention à ses dépenses
- ✓ 15% déclarent avoir une bonne situation financière
- ✓ Plus de 52% des Européens ont dû se priver récemment
- ✓ 58% ont déjà dû restreindre leurs déplacements
- ✓ 31% ne peuvent subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants
- ✓ 35% des actifs déclarent que leurs revenus sont insuffisants

Prendre soin du présent c'est miser sur l'avenir



Collectivités, candidatez pour financer vos projets ! ACTEE vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre patrimoine.



PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics



Nantes métropole sécurise son approvisionnement en eau potable

Pour s'adapter aux besoins des décennies à venir et anticiper les effets du changement climatique sur les milieux, Nantes Métropole (Loire-Atlantique) poursuit depuis 2010 la modernisation de son usine de l'eau. Plus performant, le nouvel équipement permettra un traitement sécurisé de la ressource.

La métropole avait anticipé depuis 2010 la modernisation de l'usine de la Roche déployée sur 12 hectares en bord de Loire et composée d'une vingtaine d'ouvrages d'âges différents dont certains arrivaient en fin de vie. La métropole avait anticipé depuis 2010 la modernisation de l'usine de la Roche déployée sur 12 hectares en bord de Loire. Le programme inclut à la fois la reconstruction à neuf de certains ouvrages existants pour atteindre aujourd'hui une capacité de traitement garantie de 160 000 m³/j, avec une extension possible à 200 000 m³/jour ainsi que la réalisation de cinq nouveaux bâtiments. Ceux-ci abritent de nouveaux process techniques destinés à pérenniser la qualité de l'eau, notamment une étape de décantation plus performante avec le process « Actiflo », des nouveaux filtres à sable et un procédé de désinfection par lampes ultraviolet, une protection supplémentaire contre les parasites. A ce jour, près des deux-tiers des installations ont été reconstruits pour obtenir une usine plus compacte et plus efficace dont le budget s'élève à 90 M€, dont 71,5 M€ financés par Nantes Métropole. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département de Loire-Atlantique y ont contribué respectivement à hauteur de 12,5 M€ et 6 M€.

UN ÉQUIPEMENT PLUS EFFICACE FACE AU BOUCHON VASEUX

La nouvelle usine permettra notamment de combattre le phénomène naturel du bouchon vaseux, caractéristique des estuaires, qui menace l'alimentation en eau potable sur le bassin nantais. Lorsque le débit de la Loire est très faible, les sédiments chargés de matières organiques s'agglomèrent et forment



© Nantes métropole

Les nouveaux bâtiments de l'usine abritent notamment de nouveaux process techniques destinés à pérenniser la qualité de l'eau, notamment une étape de décantation, des nouveaux filtres à sable et un procédé de désinfection par lampes ultraviolet.

une zone de très forte turbidité. L'eau de la Loire alors excessivement chargée est susceptible de réduire temporairement la capacité de traitement de l'usine de la Roche de l'usine. Grâce aux procédés de décantation/clarification Actiflo® & Actiflo carb® retenus pour l'usine de la Roche, les nouvelles installations pourront traiter plus facilement cette eau chargée en turbidité avec des surfaces d'ouvrages réduites et maintenir ainsi la conformité de l'eau potable.

UNE POLITIQUE DE L'EAU TRÈS AMBITIEUSE

A l'heure de la bifurcation écologique, Nantes Métropole revoit ses ambitions à la hausse pour rendre le territoire plus résilient. C'est ainsi qu'après avoir adopté un schéma directeur pour les milieux aquatiques en février 2024 afin de restaurer la qualité de ses cours d'eau, Nantes Métropole a voté un nouveau schéma directeur de l'assainissement au Conseil métropolitain du

28 juin 2024. Ce plan doté d'une enveloppe de 800 millions d'euros d'investissements sur les 15 prochaines années, appelé « SyAM 2040 » (SyAM pour Systèmes d'Assainissement de la Métropole), vise à moderniser les systèmes d'assainissement de Nantes Métropole pour accompagner le développement territorial, répondre aux défis environnementaux et garantir un service de qualité. Ce plan devrait réduire de 80% les flux annuels de rejets d'eaux usées et produire environ 40 GWh/an de biométhane d'ici 2050. « *Avec un double objectif : fiabiliser notre service public et réduire drastiquement notre empreinte environnementale. La diversité des actions que nous menons se décline également avec la réforme de la tarification de l'eau et la pérennisation de la tarification sociale, la démarche d'économie de la ressource auprès des 24 communes ou encore le travail de raccordement pour les populations vulnérables* » précise Robin Salecroix, vice-président de Nantes Métropole délégué à la politique de l'eau et l'assainissement. *La rédaction*



Le pumptrack, emblème du design actif bragard, et l'installation de casiers connectés contribuent à faire bouger les habitants sur l'espace public.

A Saint-Dizier, l'héritage des JOP2024 prend tout son sens

C'est à l'occasion du passage de relais de la flamme olympique dans sa ville que le maire de Saint-Dizier (Haute-Marne), Quentin Brière, a inauguré le plus grand parcours de design actif de France. Des infrastructures aménagées dans chaque recoin de la ville pour transmettre aux Bragards le plaisir de bouger dès le plus jeune âge.

Ville pilote du design actif depuis 2022, la municipalité ne ménage pas ses efforts pour revitaliser son territoire à travers le développement d'activités sportives en accès libre et devenir la ville héritage des jeux olympiques et paralympiques 2024. Sélectionnée en 2022 par le COJOP et l'ANCT au côté de cinq autres villes françaises, Saint-Dizier souhaite devenir un laboratoire à ciel ouvert qui concentrerait les innovations, à l'image de cette grande boucle sportive, premier équipement en son genre en France, qui « matérialise notre engagement en la matière, en donnant la possibilité à nos habitants de se dépenser en extérieur, à proximité de chez eux » se félicite Quentin Brière. Un parcours urbain de 8 kilomètres autour de l'eau, zéro carbone, 100 % gratuit et accessible, avec 34 sports, qui permet de faire le tour de la ville. Son souhait serait de voir les habitants s'approprier les installations sportives, les enfants courir sur la nouvelle piste de sprint, les jeunes

s'entraîner sur le pumptrack... « *Plus que des aménagements sportifs, la Grande Boucle est un véritable projet de transformation urbaine. En se déployant le long du canal et de la Marne, elle reconnecte physiquement, mentalement et émotionnellement le cœur de ville à l'eau. Elle redonne une place à l'espace public, en y permettant la pratique de la marche, de la course, de la pêche, ou du jeu – tout simplement. Elle invite nos habitants à profiter des atouts naturels et patrimoniaux de notre ville, présents tout au long de la boucle. C'est l'esprit même de notre démarche « Révéler Saint-Dizier »* » détaille le maire.

34 SPORTS DIFFÉRENTS SUR L'ESPACE PUBLIC

Ce parcours inédit autour de la nature et de l'eau permet de faire le tour de la ville, en marchant, en courant ou encore à vélo. Il est ponctué d'équipements tels qu'un pumptrack, une piste de sprint avec radar de vitesse, des accès à l'eau, des casiers connectés et 5 stations

sportives dont la première est un parcours du combattant, permettant de déployer au fil des ans jusqu'à 34 sports différents sur l'espace public.

Ces stations seront elles-mêmes reliées par des dispositifs piétons : rampes, pontons, totems, plateformes d'observation, assises les pieds dans l'eau, belvédères. L'intégralité des aménagements de la Grande Boucle devrait être livrée d'ici 2026. À terme, la Ville de Saint-Dizier souhaiterait se doter d'outils qui permettraient de mesurer l'effet des installations de design actif, à la fois en termes de fréquentation (études de flux, capteurs de passages), d'impact sur la santé des habitants (indicateurs) et d'usages (observation des pratiques et retours d'expériences). La Ville a déjà engagé une collaboration avec la chaire scientifique portée par l'Université Paris sciences et lettres qui compte intégrer les dispositifs de design actif à ses réflexions sur les indicateurs de bonne santé de la ville et des habitants.

La rédaction

Le Loir-et-Cher s'engage pour la préservation de ses forêts

En 2024, le conseil départemental et l'Office National des Forêts (ONF) ont reconduit le partenariat scellé en 2021 en faveur de la préservation et de la valorisation des forêts du département.

Dans le département de Loir-et-Cher, la forêt occupe plus de 205 000 hectares et représente près d'un tiers de sa superficie totale. Cela en fait le département le plus boisé de la région Centre - Val de Loire. Ce partenariat exemplaire entre le département et l'ONF contribue à la préservation de nos forêts et à l'épanouissement des activités de plein air » a déclaré Philippe Gouet, président du conseil départemental. Ce dernier, activement engagé pour la préservation du patrimoine naturel et la promotion d'un tourisme responsable au sein des magnifiques forêts domaniales qui couvrent son territoire, a décidé en 2021, après la crise sanitaire, au travers d'un partenariat triennal avec l'ONF, de développer une politique de valorisation des espaces forestiers loirs-et-chériens accessibles au public. C'est ainsi qu'une subvention annuelle de fonctionnement a été attribuée, d'un montant de 10 000 €, pour l'entretien des aires d'accueil, la sécurisation des circuits de randonnée et le ramassage des déchets dans toutes les forêts domaniales du département. Une autre subvention d'un montant de 20 000 € en investissement a permis le remplacement des mobiliers sur les aires d'accueil, les carrefours emblématiques et les parcours de randonnée.

UN BILAN POSITIF

Ces financements ont permis, dans les forêts domaniales de Blois, Lamotte-Beuvron, Russy, Boulogne et Montrichard, l'installation de mobiliers confortables pour les visiteurs, d'ombrières, de barres d'attache pour les chevaux, de range-vélos et de balises réglementaires pour contribuer à la sécurité dans les espaces forestiers, de panneaux informatifs pour présenter la biodiversité des mares forestières, des ornières et des airs,



© Conseil départemental du Loir-et-Cher

Favoriser l'accueil du public en forêt, notamment pour la pratique des sports de nature, est l'un des trois axes du partenariat renouvelé entre le département du Loir-et-Cher et l'ONF au printemps dernier.

ainsi que les différents parcours de randonnée ou encore la rénovation des abris forestiers avec des matériaux de qualité en harmonie avec le milieu forestier. Ils permettent également valorisation des activités sportives et la sensibilisation du public à la biodiversité présente en forêt, grâce à des programmes annuels co-construits entre l'ONF et le département.

De son côté, l'Office national des forêts a officiellement autorisé le département à inscrire des itinéraires de randonnée dans les dispositifs en faveur des sports de nature, d'une part dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), visant à protéger le patrimoine des chemins et à valoriser la randonnée et d'autre part dans le plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDSEI), favorisant le développement maîtrisé des sports de nature.

Suite au bilan positif des actions menées entre 2021 et 2023, le département de Loir-et-Cher a réaffirmé ses priorités et s'est prononcé en faveur d'un nouveau partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) pour les trois prochaines années(2024-2026). « Un moment qui prolonge notre collaboration et témoigne de notre engagement commun envers la préservation et la valorisa-



tion de nos espaces forestiers, véritables joyaux de notre département » affirme le président du département. Ce nouveau partenariat se concentrera sur l'accueil du public en forêt, notamment pour la pratique des sports de nature : les itinéraires de randonnées continueront d'être aménagés, sécurisés et valorisés. Il s'attachera à répondre aux enjeux environnementaux à travers des actions de développement de connaissance des espèces, de restauration écologique et des mesures de conservation, co-construites avec les agents de l'ONF, ainsi qu'à poursuivre l'entretien des accotements des routes départementales.

La rédaction



LE RENDEZ-VOUS
DES DIRIGEANTS
TERRITORIAUX



11-12 déc. 2024
Strasbourg PMC

#metiersterritoriaux
#ETS2024 X in f



Inscription : www.inet-ets.net

Narbonne mobilisée pour le sauvetage du Pont des Marchands

Depuis plus d'un an, la Ville de Narbonne et le Grand Narbonne (Aude), accompagnés par les services de l'État, se mobilisent pour élaborer un plan de sauvetage définitif visant à sauvegarder l'un des deux seuls ponts habités de France.

Une nouvelle page commence pour le pont des marchands, ce monument emblématique de la ville de Narbonne, partiellement fermé le 30 avril 2023 en raison de l'état de délabrement avancé de certains bâtiments privés qui reposent sur ce pont, présentant de ce fait un risque pour les occupants et pour les passants circulant sur cet édifice. Sur les 26 immeubles concernés, 19 ont ainsi fait l'objet d'arrêtés de péril au cours des dernières années pour contraindre les propriétaires à effectuer les travaux nécessaires. L'an dernier, 1 million d'euros avait été engagé par la ville de Narbonne dans une première phase de sauvegarde afin d'assurer sa réouverture à la circulation piétonne à la fin de l'année. Aujourd'hui, c'est un véritable plan de sauvetage qui s'apprête à être mis en place. Il consiste en une réappropriation du pont des Marchands par la puissance publique compte tenu de l'ampleur des dégradations constatées et des coûts exorbitants des travaux : la Ville de Narbonne et le Grand Narbonne vont prendre la main et coordonner la rénovation globale du bâti sur l'ensemble de la rue. Pour cela, des décisions fortes, mais nécessaires, seront prises, pouvant aller jusqu'à l'expropriation dans certains cas.

LA PUISSANCE PUBLIQUE, PROPRIÉTAIRE DU BÂTI

L'urgence absolue concerne la partie centrale du pont où sept immeubles présentant des désordres structurels majeurs sont au cœur de la zone qui nécessite une action prioritaire. Si aucun accord amiable n'est trouvé, des procédures d'expropriation seront lan-

© Ville de Narbonne



Accompagnés par les services de l'État, la Ville de Narbonne et le Grand Narbonne ont donc décidé de prendre la main et de coordonner la rénovation globale du bâti sur l'ensemble de la rue.

cées. L'objectif du Grand Narbonne : obtenir la maîtrise foncière en septembre 2025, préalablement au lancement des travaux définitifs. Les habitants et les commerçants de ce secteur, relogés temporairement suite à la fermeture de cette partie de la rue, seront accompagnés pour trouver des solutions de long terme de relogement et de transfert d'activités.

Quant au reste de la rue si ces immeubles ne présentent pas de dangers aussi importants que ceux situés dans la partie centrale, tous nécessitent des travaux plus ou moins lourds devant être coordonnés de la même manière par la puissance Publique et seront accompagnés, tant techniquement que financièrement.

UN PROJET HORS NORME

Seuls deux ponts habités subsistent en France, le Pont de Rohan à Landerneau (Finistère), classé au titre des monuments historiques, et le Pont des Marchands à Narbonne. Axe de chalandise majeur du cœur de ville et exception patrimoniale, ce dernier va bénéficier d'une mobilisation inédite de la Ville de Narbonne et du Grand Narbonne,

de l'État et de nombreux partenaires. Le chantier sera facilité par les dispositions de la nouvelle loi contre l'habitat dégradé d'avril 2023, qui va permettre de lever de nombreux freins juridiques et financiers à l'intervention publique. Techniquement, l'aspect exceptionnel du projet est incontestable : les différentes étapes de construction du pont doublement millénaire, des bâtiments, les travaux successifs, le nombre de propriétaires concernés et la destination hétérogène du bâti, comprenant des logements et des commerces, donnent une complexité inédite à la conduite de ce projet. S'il est aujourd'hui impossible de chiffrer précisément le montant des travaux, ils s'élèveront sans aucun doute à plusieurs dizaines de millions d'euros. Pour Bertrand Malquier, maire et président du Grand Narbonne, « *le pont des Marchands est un joyau emblématique de notre ville, il appartient à tous les Narbonnais. Face à la gravité de la situation actuelle, nous ne pouvons laisser l'initiative aux seuls propriétaires des immeubles de la rue. La Ville de Narbonne et le Grand Narbonne, accompagnés par l'État, vont donc prendre la main et piloter un plan de sauvetage inédit. C'est une opération de reconquête qui commence.* »

La rédaction

Comment Saint-Gervais réinvente la mobilité

Le 3 août 2024, Saint-Gervais, au pied du Mont-Blanc, inaugurait un ascenseur incliné à eaux usées pour relier le cœur du parc thermal du Fayet et le centre bourg. Ce projet s'inscrit dans un ensemble de nouvelles mobilités et dans un contexte de décarbonation des transports locaux.

2 62 m séparent la gare aval de l'ascenseur située au fond du parc thermal du Fayet (610 m), deuxième bourg de la commune par sa population, et la gare amont située dans le bourg principal (850 m) donnant accès aux commerces, services publics, équipements sportifs et culturels. Cet ascenseur écologique a vocation à créer un nouveau lien en raccourcissant considérablement les trajets pour les habitants et visiteurs du Fayet comme du centre-bourg. Son fonctionnement autonome et permanent permet, selon le maire, une réduction significative de l'usage des véhicules individuels sur ce tronçon. La commune veut en faire par la même occasion un outil de développement des Thermes de Saint-Gervais. « *Cette initiative, qui marie ingéniosité technique et respect de l'environnement, reflète notre vision commune d'un avenir où la mobilité est repensée pour le bien-être de tous* » estime Martial Saddier, président du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE

Un ascenseur mu par le poids de l'eau n'est pas une nouveauté. En revanche, cet appareil unique en France sera l'un des rares à fonctionner grâce aux eaux usées, une ressource neutre en carbone, et qui couplée à une génératrice, produira de l'électricité. « *C'est la force de l'eau qui permettra de faire déplacer la cabine explique le maire. Cet ascenseur à eaux usées ne nécessite pas de personnel et fonctionne 24h sur 24 de manière entièrement automatique. Son entretien est estimé à 60.000€ par an.* » L'ascenseur pourra transporter jusqu'à 16 passagers par trajet en moins de cinq minutes. Ce projet à près de six millions d'euros a bénéficié d'un financement de l'Etat de 230 000 € dans le cadre du plan Avenir montagne qui soutient notamment en ingénierie des projets durables et innovants de mobilités dans les territoires de montagne. Le conseil départemental de



Cet ascenseur écologique a vocation à créer un nouveau lien en raccourcissant considérablement les trajets pour les habitants et visiteurs du Fayet comme du centre-bourg.

la Savoie a participé à hauteur de 1,5 M€ au financement du projet dont le reste est entièrement autofinancé par la commune. Le contrat de conception-réalisation a été confié à un groupement d'entreprises locales dirigé par le groupe Poma également en charge de la construction d'un ascenseur valléen pour le compte de la commune. Cet autre moyen de transport urbain, par câble, réalisé entre la gare du Fayet et la rive gauche de Saint-Gervais, déclaré d'intérêt général, approuvé en Conseil municipal fin août 2022, offre une liaison entre ces deux sites distincts d'une demi-douzaine de kilomètres par la route. Chacune des cabines peut accueillir dix personnes, assurant une

capacité de 1200 personnes par heure. La gare amont est également le point de départ d'une nouvelle télécabine touristique vers le Bettex, l'Alpin, porte principale d'accès au domaine skiable. En favorisant une mobilité fluide, le Valléen veut contribuer à soutenir un tissu social, touristique et économique plus durable à Saint-Gervais, qui complètera également l'ascenseur des Thermes. Issu d'un partenariat fructueux avec la STBMA, société délégataire des remontées mécaniques du Bettex Mont-d'Arbois, la mise en service du Valléen est effective le depuis le 2 septembre 2024.

La rédaction

3 QUESTIONS À

Christophe Millet, président du Conseil national de l'ordre des architectes

Jusqu'au 25 octobre, se dérouleront à travers la France des tables rondes et animations dans le cadre des rencontres « architectures et territoires », une initiative du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) pour encourager l'échange à l'échelle locale et territoriale. L'occasion de faire un point sur le dispositif « 1 maire, 1 architecte » initié en 2022.



Quel bilan dressez-vous de ce dispositif ?

Le bilan est extrêmement positif. Ce programme a été inauguré par Édouard Philippe, maire du Havre, lors du salon des maires et des collectivités locales 2023. Au cours des nombreuses conférences que nous avons organisées, des architectes et des maires ont expliqué l'éroite relation qu'ils entretenaient sur des projets concrets et la réussite de ces projets. Ce programme a reçu un accueil très favorable chaque fois que nous l'avons présenté. La relation entre le maire et l'architecte est plus que nécessaire pour faire face aux défis sociaux et économiques mais aussi dans le contexte actuel d'adaptation au changement climatique, un sujet sur lequel un certain nombre d'élus manquent de formation. Très souvent, ils ne sont pas suffisamment aguerris pour prévoir l'aménagement de leur territoire pour les années à venir.

Quelle est la valeur ajoutée des architectes dans les projets d'aménagement des collectivités ?

Faire appel à un architecte

dans des projets d'aménagement présente plusieurs avantages. A commencer par l'aide à l'ingénierie qu'il prodigue en amont, avant même la mise en place des projets. L'idée étant de mettre en place un schéma directeur des territoires grâce auquel les architectes ont une vision globale et transversale de l'aménagement de l'ensemble du territoire, en tenant compte des spécificités locales, par le biais à la fois de l'histoire, de la culture, de la philosophie, de la sociologie des territoires et la géographie. Ceci dans l'objectif de préserver le vivant et la biodiversité ainsi que la qualité des usages et des espaces déjà existants. L'autre point important c'est la temporalité : les architectes ont une capacité à s'inscrire dans le temps long qui est celui de l'aménagement du territoire notamment avec les objectifs à 2050 et 2100 des différentes lois sur le climat. Pour les maires, il est plus

difficile d'appréhender le sujet. La raison de la durée de leur mandat, plus courte, ne peut s'inscrire dans la même temporalité.

L'architecture peut-elle proposer des solutions face aux désordres climatiques qui de plus en plus occasionnent d'importants dégâts dans les communes ?

Tout est architecture. Le moindre bâtiment propose une architecture. Mais comment l'architecture peut-elle agir face à l'adaptation nécessaire au changement climatique ? Les architectes disposent d'une multitude de solutions, par exemple en mettant en avant les filières de matériaux biosourcés ou géosourcés, ces filières courtes

présentes dans les territoires et qui dynamisent l'économie locale. Nous avons mis en place tout un programme sur l'architecture bioclimatique qui vise à baisser la quantité d'énergie consommée dans chacun des bâtiments ; nous proposons des programmes permettant la mutualisation ou la mixité des espaces pour faire en sorte qu'ils soient moins nombreux, plus souvent utilisés et moins sectorisés. Il existe aussi des solutions pour la reconstruction des territoires suite aux catastrophes climatiques, un sujet abordé au cours des rencontres « architectures et territoires ». Lors du salon des maires 2024, nous présenterons une restitution des 26 événements que nous aurons organisés du 5 septembre au 25 octobre 2024 dans les territoires et exposerons nombre de solutions. A cette occasion, nous ferons à nouveau dialoguer des maires et des architectes.



Le thème des Rencontres organisées à Avignon le 25 septembre 2024 : réhabilitations, notre patrimoine de demain.

TERRITORIALIS

Envie d'acquérir de nouvelles compétences et de développer votre réseau ?
Participez aux

ASSISES NATIONALES DES CADRES DIRIGEANTS DES COLLECTIVITÉS



3 et 4 Octobre 2024

Palais des Congrès - TOURS

Ouvert à tous les élus
et cadres de la
fonction publique !

Résilience et connexions dans un monde en transformation



- Rencontrez des personnes inspirantes
- Échangez avec des experts
- Tissez des liens avec vos pairs
- Assistez à des conférences captivantes
- Revenez avec de nouvelles idées et stratégies
- Découvrez les dernières innovations qui transforment l'action locale
- Enrichissez vos compétences
- Renforcez vos connaissances lors d'ateliers interactifs
- Confrontez vos points de vue

Immersion garantie dans un environnement stimulant et convivial !

Inscription sur www.territorialis.fr

- 18 conférences et ateliers
- 1 village des talents
- 70 exposants
- 1 parcours Secrétaires de mairie

83^{ème} CONGRÈS NATIONAL DU SNDGCT - 5 octobre 2024

En partenariat avec



« La loi SRU a permis la prologements sociaux dans

Loger la France telle qu'elle est et dans toute sa diversité, c'est l'objectif de l'Union sociale pour l'habitat, un mouvement qui regroupe 566 opérateurs HLM et cinq fédérations. Mais relever un tel défi exige la mise en place de mesures efficaces face à une crise du logement installée depuis trop long-temps déjà. Explications avec Marianne Louis, directrice générale de l'USH.

Quel regard portez-vous sur la crise du logement que nous traversons ?

Marianne Louis : Le constat est partagé par tous les acteurs du social comme du privé : nous vivons une période de crise très importante, caractérisée par une baisse généralisée de la production de logements et la hausse des taux d'intérêt dans le secteur du logement libre, avec pour conséquence une forte augmentation du prix des logements neufs. A cela s'ajoute une raréfaction du foncier constructible qui engendre un phénomène de spéculation. Actuellement, la France ne produit pas plus 250.000 logements neufs par an alors qu'il en faudrait entre 400.000 et 600.000. Quant aux prix, ils sont beaucoup trop élevés pour une grande partie des acquéreurs. Cette situation freine la mobilité résidentielle et crée un engorgement pour les nouveaux arrivants sur le marché.

De la même manière, nous subissons une baisse de la production de logements sociaux depuis les décisions de la loi de finances de 2018 sur la hausse de la TVA et la baisse des APL. En 2016, nous avions programmé 124.000 logements sociaux ; nous n'en avons programmé que 82.000 en 2023.

Certains locataires qui autrefois quittaient le parc social pour accéder à la propriété ou au parc privé, du fait d'une amélioration de leur situation sociale ou économique, voient leur parcours résidentiel bloqué. Ce sont autant de logements sociaux qui ne se libèrent plus. Quelque 2,6 millions de ménages sont demandeurs d'un logement social parmi lesquels environ 600.000 à 700.000 sont déjà locataires et souhaitent changer de logement afin de se rapprocher des centres villes pour des raisons d'accès à l'emploi, d'accès à la santé ou à l'éducation. Mais aussi parce que le prix de l'essence



Marianne Louis,
directrice générale
de l'USH

a beaucoup augmenté et pèse considérablement sur leur budget. Le système est grippé.

Quelles sont les pistes de sortie de crise proposées par l'USH ?

M. L. : Depuis les élections législatives de juin et juillet 2024, nous avons adressé aux parlementaires cinq propositions d'urgence dans la perspective de la prochaine loi de finances. A commencer par la suppression de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), inventée à l'été 2017

dans le cadre de la réforme des APL pour masquer les effets de la baisse des APL pour les locataires du parc social. Cette réforme a été catastrophique aussi bien pour les locataires que pour les organismes HLM avec pour effet la chute de la production de logements sociaux. Pour relancer la production et la rénovation du logement social, nous demandons le retour à une TVA à 5,5% car une TVA trop élevée augmente le coût de ces logements. Nous pensons également qu'en rétablissant le prêt à taux zéro (PTZ) les ménages

duction de 900 000 des communes carencées »



La crise du logement inquiète. La France ne produit pas plus 250 000 logements neufs par an alors qu'il en faudrait entre 400 000 et 600 000.



modestes et classes moyennes pourraient accéder plus facilement à la propriété et le parcours résidentiel n'en serait que plus fluide. L'adaptation au dérèglement climatique est aussi un sujet majeur parce qu'il existe des logements qualifiés de « bouilloires thermiques » ou de « passoires énergétiques » dont certains à terme ne seront plus habitables dans des conditions acceptables. Le calendrier de rénovation énergétique très exigeant fixé par la réglementation nécessite des financements réguliers qui permettent un rythme soutenu de ré-

novation des logements. Soulignons que les HLM sont très réactifs en matière de rénovation énergétique de leur parc avec un rythme de plus de 100.000 logements rénovés par an. Pour terminer, un certain nombre de communes contournent la loi SRU en refusant de construire des logements sociaux sur leur territoire. Nous souhaitons que cette loi, qui a eu un effet incitatif certain, soit renforcée. De 1995 à 2015, la loi SRU a permis la production de 900.000 logements sociaux dans des communes carencées.

Des acteurs du logement social et privé sont-ils unis pour trouver ensemble des solutions à la crise du logement ?

M. L. : Constatant les effets de la crise sur tous les secteurs du logement, Emmanuel Coste présidente de l'USH et Olivier Saleron, président de la fédération française du bâtiment (FFB) ont été à l'initiative de l'alliance pour le logement dans laquelle ils ont embarqué la Fédération des promoteurs immobiliers, la Fnaim, les économistes de la construction, les architectes ainsi que tous les professionnels du logement. Ensemble, ils ont décidé de faire bouger les pouvoirs publics sur un certain nombre de sujets avec une liste de propositions transpartisanes et transversales, pour tenter de sortir de la crise du logement.

L'USH a porté le débat sur le logement au niveau européen à l'occasion des élections de juin 2024. Les enjeux sont-ils aussi européens ?

M. L. : Avoir un logement est un droit universel qu'il faut garantir au niveau communautaire. L'enjeu du logement est donc européen car la question du statut du logement se pose, il doit continuer à être reconnu comme un bien de première nécessité et bénéficier du régime des aides d'Etat. Pour cette raison, l'USH dispose d'un bureau à Bruxelles. Nous travaillons contre la marchandisation complète du logement pour qu'il reste un secteur aidé. Il est important que l'Europe continue de le reconnaître.

L'enjeu est aussi normatif, car les normes peuvent avoir un impact sur le coût de production des logements. Nous savons que certaines normes sont nécessaires, pour la sécurité par exemple, mais pour chacune d'entre elles, il est important de se poser la question de son coût qui va peser sur le coût global du logement. Enfin, concernant le pacte vert de décarbonation sur lequel Bruxelles a un très haut niveau d'exigence vis-à-vis des Etats, nous pensons que cet effort mérite un accompagnement financier. Un dossier que nous suivons attentivement.

Propos recueillis par Blandine Klaas

L'intermodalité train-de Nouvelle-

Pour la première fois en France, un même service public de location de vélos à proximité des gares est déployé dans quatre agglomérations sur une zone de 120 kilomètres, avec une même flotte de vélos, une même identité visuelle, une même tarification et une même application mobile. Ce modèle expérimenté en Nouvelle-Aquitaine pourrait faire des émules.

J1 est fréquent, dans les villes moyennes, que les gares soient éloignées des zones d'activité et de loisirs sans que pour autant l'offre urbaine de transport ne soit suffisante pour répondre aux besoins de déplacement. Pour y remédier, le syndicat mixte régional de transports Nouvelle-Aquitaine mobilités et l'entreprise Fifteen, spécialisée dans la conception, la fabrication et le déploiement de services publics de location de vélos, ont imaginé un nouveau service de partage de vélos disponible dans les gares. « Certaines personnes préfèrent l'usage de la voiture à celui du train parce qu'une fois arrivées à la gare, elles ne savent pas comment atteindre leur destination finale. L'idée du système Vélo Modalis est de proposer une solution pour les derniers kilomètres du parcours tout en développant l'usage du train » explique Hamira Haberah, co-fondatrice de Fifteen. Depuis plus d'un an, le service de partage Vélo Modalis est installé dans neuf gares ferroviaires de la ligne TER Royan-Angoulême pour encourager la pratique du vélo sur le territoire, en intermodalité avec le TER et les cars interurbains. Pour la somme de quinze euros par mois, les abonnés du TER et des cars régionaux peuvent emprunter un vélo à la gare et l'utiliser jusqu'à douze heures par jour, avec la possibilité de réserver le vélo en station 1h30 à l'avance. Pour les visiteurs occasionnels, la location est accessible grâce au pass 24h ouvert aux locaux et aux touristes.

UN PROJET INÉDIT

« Nous avons travaillé le projet avec notre partenaire industriel Fifteen, puis nous l'avons présenté aux agglomérations de

Saintes, Cognac, Royan et Angoulême ainsi qu'à la région qui ont accepté de nous suivre. Ce travail de mobilisation des parties prenantes vers un objectif commun a duré environ un an et demi, précise Jérôme Kravetz, directeur de Nouvelle Aquitaine mobilités. Nous avons bénéficié d'une dynamique collective très forte en partie aussi parce que la question du vélo était déjà mûre sur notre territoire. » Le système Vélo Modalis est inspiré des modèles déjà existants aux Pays-Bas où 75% des gares du pays sont équipées de vélos en libre-service. Avec une différence majeure puisqu'il combine plusieurs durées de location et la flotte est 100% électrique. Selon l'opérateur Fifteen,

EN RÉSUMÉ, VÉLO MODALIS C'EST...

. 28 stations en libre-service et 160 vélos électriques répartis sur 4 agglomérations de taille moyenne, le long d'une ligne de TER de 120 km : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Saintes Grandes Rives, Grand Cognac et Grand Angoulême

. 9 gares ferroviaires équipées d'une station : Royan, Saujon, Saintes, Beillant, Cognac, Jarnac, Châteauneuf-sur-Charente, La Couronne & Angoulême

. 3 centre-villes équipés d'un réseau complémentaire de stations.



ce nouveau modèle de service de vélos nécessite une communication et des process opérationnels radicalement différents de ceux déployés dans les services urbains classiques, en particulier la réallocation des vélos et le lissage de la flotte sur l'ensemble du territoire, en fonction des besoins. Coût total de l'opération, 700.000 euros portés par Nouvelle-Aquitaine Mobilités à hauteur de 100 K€ (dont 50 K€ par la Région Nouvelle-Aquitaine, le reste par

vélo séduit les collectivités Aquitaine

Vélo Modalis est le premier service de vélos en gare de France



les agglomérations de Grand Angoulême, Grand Cognac et Royan Atlantique), 100 K€ par l'Ademe dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Tenmod et le reste par Fifteen.

25% DES TRAJETS EN SORTIE DE TRAIN

En juin 2024, Vélo Modalis comptabilisait déjà plus de 20.000 trajets effectués dont

un quart en sortie de train sur l'ensemble des trajets effectués sur le service. Des records d'utilisation ont été enregistrés tout au long de l'été. La force du projet selon le Jérôme Kravetz, repose sur la richesse des offres proposées « à la fois des vélos en ville, là où se trouvent les principaux spots d'utilisation, mais aussi en gare sur un territoire qui comprend quatre agglomérations importantes. Quels que soient votre lieu de résidence de départ et votre lieu de travail, il est pos-

sible d'utiliser indistinctement les vélos avec une seule marque, un seul abonnement et une seule tarification sur quatre agglomérations et territoires différents. Nous avons simplifié le chemin à l'usager qui dispose des mêmes vélos quelle que soit la gare de départ ou d'arrivée. Soit une seule et même offre en continuité.»

D'autres villes et agglomération de Nouvelle-Aquitaine s'intéressent à ce projet, tout comme la région Bretagne et la région Grand Est qui observent attentivement son évolution. « Le service ne doit pas faire oublier le besoin d'infrastructures. Il est important que le territoire soit déjà équipé pour le vélo et qu'il dispose d'infrastructures pour sécuriser les cyclistes, notamment à mesure que l'on s'éloigne des zones urbaines, ajoute le directeur de Nouvelle Aquitaine mobilités. Un bon maillage du réseau, permettant de se rendre d'un point stratégique à un autre est indispensable. Rappelons enfin que le succès du report modal repose sur la qualité de l'offre proposée. Cette offre doit aller au-delà des frontières territoriales ou administratives. Elle doit également permettre d'intégrer la dynamique régionale dans les offres urbaines et inversement. Au-delà de l'expérimentation, Vélo Modalis a joué le rôle d'un accélérateur de collaboration autour des sujets vélos : ce sera un héritage très précieux. » A moins de six mois de la fin de l'expérimentation, les discussions sont en cours pour décider des modalités de pérennisation d'un tel système. Et trouver un modèle économique soutenable.

Blandine Klaas

Comment le réemploi s'organise

Intimement lié à la question des déchets du bâtiment, le réemploi à l'échelle de la ville se pratique déjà, à petite échelle. Pour David Sinnasse, chef de Projet Construction et Aménagement Durables chez Odeys, le réseau de la construction durable en nouvelle Aquitaine, il devient nécessaire de faire évoluer les pratiques. L'économie circulaire doit se pratiquer dans une logique territoriale en travaillant les forces de chaque territoire. Entretien.

Réemploi, réutilisation de matériaux, de quoi parle-t-on exactement ?

David Sinnasse : Le réemploi et la réutilisation font partie des solutions les plus efficaces et les plus viables permettant aux objets et matériaux de sortir de leur statut de déchet. La réutilisation permet une adaptation du produit pour un usage différent de l'objet. Prenons l'exemple d'une poutre en béton, elle peut être réutilisée pour la réalisation de bordures de chemin. Dans le cas du réemploi, ils seront récupérés puis utilisés pour la même fonction. Ces objets et matériaux qui auparavant étaient considérés comme des déchets deviennent alors des ressources.

Le réemploi dans les villes présente au moins trois avantages. Le premier étant une diminution significative du tonnage de déchets sur une seule opération de construction. Moins de déchets et une moindre utilisation de nouveaux produits contribuent à l'amélioration du bilan carbone d'une opération de construction ou de rénovation. En plus d'une mission économique, les chantiers de réemploi ont une mission sociale puisqu'ils permettent la création d'emplois de réinsertion.

J'ai la conviction que le réemploi peut se développer dans les villes à la condition bien sûr de trouver un modèle économique permettant de faire baisser le coût global d'une opération. A ce jour, ce n'est pas toujours le cas.

Comment introduire cette nouvelle donne au sein des collectivités alors que la culture du réemploi n'a pas été très développée jusqu'ici ?

D. S. : Il est vrai que les collectivités n'ont pas été incitées à s'approvisionner en pri-

vilégiant des logiques de réemploi. Cette culture de l'économie circulaire est en train de s'implanter petit à petit pour de multiples raisons. L'une d'entre elles tient au fait que les collectivités locales, et notamment les agglomérations qui ont la compétence déchets, doivent mettre en place des politiques de réduction des déchets. Cela les oblige à s'intéresser aux déchets de la construction dont le tonnage est très important. Le secteur du bâtiment produit à lui seul, chaque année en France, l'équivalent de 300 tours Montparnasse de déchets. Dès lors que nous trouverons des solutions efficaces pour mieux traiter ces déchets, il sera possible d'en diminuer fortement la quantité sur un territoire. Il existe des animations territoriales sur ce sujet opérées par des organismes comme Odeys, mais aussi des retours d'expérience et des ressources. Mettre en place le réemploi pour leurs propres opérations a un impact direct dans la structuration des territoires.

Quels sont les enjeux du réemploi à l'échelle de la ville ?

D. S. : L'enjeu est avant tout territorial. Comment les produits démantelés sur une opération peuvent-ils être réutilisés sur la même opération ou dans le cadre d'une autre opération sur le territoire ? Il devient alors nécessaire de travailler avec d'autres acteurs locaux pour trouver une seconde vie à ces matériaux.

D'où l'importance de cette notion territoriale pour maximiser le réemploi par opération, par maître d'ouvrage mais aussi par territoire. L'autre enjeu concerne le stockage de ces matériaux récupérés, pendant quelques semaines ou quelques mois le temps qu'ils



soient réutilisés ou réemployés sur une autre opération. A terme, il deviendra nécessaire de mettre en place des filières de stockage et de préparation de matériaux. Nous le constatons déjà dans certains territoires avec l'émergence de plateformes de réemploi qui de plus en plus se professionnalisent.

nise à l'échelle de la ville



David Sinasse,
chef de Projet
Construction et
Aménagement
Durables
chez Odeys



Quelles sont les possibilités de réemploi au sein de la ville ?

D. S. : Les possibilités de réemploi sont nombreuses. Les quantités importantes de béton peuvent être réutilisées dans la fabrication de mobiliers urbains ou de briques pour de nouvelles constructions. Il existe

également des opportunités de réemploi du béton dans les infrastructures routières. Les terres excavées peuvent être utilisées dans des solutions locales de terrassement et d'aménagement paysager. Chez Odeys, nous encourageons le développement de la construction en

terre à travers la fabrication de briques de terre crue. Plusieurs opérations ont été réalisées sur notre territoire.

Aujourd'hui, l'écologie industrielle territoriale (EIT) est une piste à creuser pour favoriser le réemploi des déchets du bâtiment. Elle constitue l'un des sept piliers de l'économie circulaire. Son but : optimiser les ressources d'un territoire, incluant les énergies, l'eau, les matières premières, les déchets ainsi que les équipements et les compétences. Plusieurs collectivités ont mis en place une démarche d'EIT.

Une ville exemplaire en matière de réemploi ?

D. S. : La ville de Poitiers a mis en place une démarche environnementale forte qui met l'accent sur les matériaux et l'économie circulaire. La réhabilitation du site de la Caserne devait se faire avec un minimum d'impact environnemental et des investissements limités. Le choix a été fait de travailler sur le réemploi des équipements et matériaux en place et sur les mesures à mettre en oeuvre pour limiter les coûts de fonctionnement, une fois les travaux réalisés. Une mission réemploi a vu le jour dans le cadre de ce projet. Pour être accompagnée dans sa démarche, la ville a fait appel au bureau d'études La mécanique des ruines, qui travaille sur le thème du réemploi de matériaux depuis une dizaine d'années. Dans le cadre de l'opération, ils ont analysé tous les produits présents à la fois sur l'opération et sur le territoire afin de maximiser les possibilités de réemploi. Une centaine de produits ont été identifiés comme potentiellement réemployables sur le patrimoine de Grand Poitiers. Par exemple, la structure en bois a été réemployée dans une usine de la région pour la fabrication de caissons destinés à l'isolation en paille hachée. Une technique d'isolation très performante. Autre exemple, les toits de tôle industrielle trouveront une nouvelle utilisation en bardage de façade. Par ailleurs, la collectivité vient d'embaucher un agent en charge du réemploi. Disposer d'une telle compétence en interne traduit la volonté des élus d'introduire une nouvelle manière de travailler.

*Propos recueillis
par Blandine Klaas*



Salon des équipements et techniques du tourisme

5, 6 & 7

NOVEMBRE 2024

MONTPELLIER
PARC DES EXPOSITIONS



45^{ème}
édition

Téléchargez
l'application
officielle du Salon



WWW.SALONSETT.COM

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC





© Tables Communes

LA RESTAURATION SCOLAIRE EN TRANSITION

De la crèche au lycée, la cantine est un lieu essentiel à l'éducation à l'alimentation et au bien manger.

Encadrée par les lois EGAlim, AGEC et Climat et résilience, la restauration collective publique doit franchir un nouveau cap et adopter des pratiques plus responsables et durables, en termes de menus avec l'approvisionnement en produits locaux et de qualité, l'introduction de plats végétariens, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la suppression des contenants en plastique dans les structures accueillant des enfants de moins de 6 ans. Derrière ces objectifs se cache un véritable enjeu de santé publique.

SOMMAIRE

Page 38 Vers une alimentation plus saine et de qualité

Page 40 La région et les départements bretons reprennent la main sur les achats des cantines

Page 42 Entretien avec Magali Tempo, directrice qualité, nutrition et Santé de Tables communes

Vers une alimentation

Garantir des repas de qualité, variés, équilibrés et à base de produits locaux dont certains issus de l'agriculture biologique est une priorité pour les élus. Une nécessité aussi pour le bien-être de leur jeunes convives, mais aussi pour soutenir des filières agricoles locales et garantir la juste rémunération des producteurs. Tandis qu'une poignée de collectivités pionnières affichent fièrement les bons résultats de leurs actions, d'autres peinent à trouver le juste équilibre financier pour offrir des repas sains et équilibrés.

Avec ses repas 100% bios dans les cantines de la ville, Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) fait figure de très bon élève. C'est en 1998 que les élus de cette ville de la Côte d'Azur ont pris conscience du lien entre la nourriture, la santé et l'environnement et décidé de s'engager dans un projet de restauration scolaire respectueuse de la santé et de l'environnement. En 2008, la commune décide de s'orienter vers une cantine 100% bio, un passage réalisé en 2012 sans surcoût et l'équilibre économique est maintenu grâce notamment à une lutte efficace contre le gaspillage alimentaire. A l'image de cette commune, de nombreuses politiques publiques sont désormais orientées vers une alimentation durable et de qualité. Si elles progressent dans la mise en oeuvre des objectifs des lois EGAlim et Climat et résilience, la part de produits durables et de qualité qu'elles proposent reste encore insuffisante.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher considère la pause déjeuner comme un moment de plaisir et de convivialité.



Pour rappel, tous les restaurants collectifs sont désormais tenus de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits bio dans les repas servis. Une étude publiée par l'Association des maires de France en juin 2024 fait état de difficultés que rencontrent de nombreuses communes pour l'approvisionnement en produits de qualité et durables. Ces difficultés s'avèrent plus fortes en 2023 (40 %) qu'en 2020 (18 %), et sont plus prégnantes à mesure que s'accroît la taille des communes, allant de 34 % pour les communes de moins de 2 000 habitants contre plus de 60 % pour les villes de plus de 10 000 habitants. Les principales difficultés rencontrées sont le coût, l'insuffisance de diversité ou de

quantité dans l'offre de produits durables et bios et les contraintes logistiques. Il en résulte que seulement 18 % des communes respectent les seuils de 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de bio, en vigueur depuis le 1er janvier 2022. « Pour les communes de plus de 30 000 habitants, 39 % de répondants satisfont à l'obligation EGAlim de 50 % de produits de qualité et durables. Ce taux est de 26 % pour les communes

plus saine et de qualité



qui ont entre 10 000 et 29 999 habitants, il passe à 20 % pour les communes qui ont entre 2 000 et 9 999 habitants et tombe à 16 % pour les communes de moins de 2 000 habitants » précise l'étude. Pourquoi tant de difficultés ? près des deux tiers des répondants déclarent que l'approvisionnement en produits de qualité et durables génère un surcoût financier.

MARAÎCHAGE MUNICIPAL

Pour contenir les coûts d'une restauration bio et durable, la mairie de Mouans-Sartoux a exploré plusieurs pistes. En luttant contre le gaspillage alimentaire, les restes des plateaux-repas par convive sont passés de 147 grammes à 30 grammes, générant

ainsi une économie de 20 centimes par repas, directement réinvestis dans la qualité alimentaire. L'autre piste explorée par la municipalité consiste à proposer une cuisine de marché qui s'adapte, en pratiquant les commandes en flux tendus et en proposant deux fois par semaine des menus sans protéines animales. Mouans-Sartoux innovait également en 2011 en créant la première ferme municipale, produisant en régie 25 tonnes de légumes bios par an pour l'alimentation des trois cantines scolaires de la ville à hauteur de 85 % de leurs besoins en légumes frais. Aujourd'hui, plus d'une centaine de projets sur le territoire français portent les mêmes engagements. A Vannes par exemple, depuis la rentrée 2019, une régie de maraîchage biologique produit des légumes et des fruits de saison sur un espace horticole communal d'un hectare. Ici, il ne s'agit pas de fournir 100 % des repas, soit 2000 quotidiennement mais « *montrer comment on s'occupe de nos enfants, comment on peut aujourd'hui manger différemment et surtout beaucoup mieux* » avait alors expliqué le maire, David Robo. Ce projet s'inscrit dans l'engagement quotidien de la municipalité pour la protection de l'environnement, la qualité de vie de ses habitants et l'alimentation des petits Vannetais.

UNE DÉMARCHE POUR PROGRESSER

Aider les collectivités à engager leurs restaurants collectifs vers une alimentation saine et durable, c'est l'objectif de Mon Restau Responsable®, une démarche participative et gratuite pour activer l'ensemble des leviers qui feront progresser les restaurants. « *Pour commencer, un auto-diagnostic permet à travers des questions simples de réaliser une photographie complète de son restaurant avec les points forts et les axes d'amélioration*, explique Marie-Cécile Rollin, directrice du réseau Restau Co. *L'objectif étant d'être le plus complet possible sur tous les enjeux de développement durable qui touchent à la restauration collective, en passant par les personnels et les relations à son territoire. Cela permet de disposer d'indicateurs que l'on pourra suivre et d'un diagnostic sur l'état du service de restauration.* » L'étape suivante est celle de l'engagement. « *Elle permet d'engager la collectivité dans son ensemble avec les élus, les personnels, les convives et les familles concernées ; c'est à mon sens le point fort de la méthodologie* » ajoute la directrice de Restau'Co. Le représentant officiel de la collectivité, les équipes, les convives et les partenaires des territoires vont ensuite se réunir en séance publique, dernière étape nécessaire à la validation du process. Plus de 1900 restaurants ont adopté la démarche créée en 2016, à l'initiative de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de Restau'Co. *La vertu de Mon restau responsable® est de créer une dynamique dans les collectivités qui sont à l'arrêt mais aussi valoriser des collectivités vertueuses et continuer à leur donner des pistes d'amélioration* » ajoute Marie-Cécile Rollin. Blandine Klaas

LES 5 GRANDES MESURES DE LA LOI EGALIM POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE VISANT À TENDRE VERS UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE

- Des approvisionnements plus durables et de qualité : Depuis le 1er janvier 2022, elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio. Et lorsque l'on parle de produits durables de qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique, de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...), les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable
- Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire
- Une diversification des sources de protéines
- La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques : d'ici 2025, les contenants plastiques de cuisson, réchauffe et service devront disparaître de la restauration scolaire.
- L'informations des convives

ration collective, en passant par les personnels et les relations à son territoire. Cela permet de disposer d'indicateurs que l'on pourra suivre et d'un diagnostic sur l'état du service de restauration. » L'étape suivante est celle de l'engagement. « *Elle permet d'engager la collectivité dans son ensemble avec les élus, les personnels, les convives et les familles concernées ; c'est à mon sens le point fort de la méthodologie* » ajoute la directrice de Restau'Co. Le représentant officiel de la collectivité, les équipes, les convives et les partenaires des territoires vont ensuite se réunir en séance publique, dernière étape nécessaire à la validation du process. Plus de 1900 restaurants ont adopté la démarche créée en 2016, à l'initiative de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de Restau'Co. *La vertu de Mon restau responsable® est de créer une dynamique dans les collectivités qui sont à l'arrêt mais aussi valoriser des collectivités vertueuses et continuer à leur donner des pistes d'amélioration* » ajoute Marie-Cécile Rollin. Blandine Klaas

La région et les départements la main sur les achats

La création d'une centrale d'achats portée par la Région Bretagne et ses quatre départements répond à leur volonté commune de faciliter l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits frais, locaux et de saison. Et d'offrir aux collégiens et lycéens une alimentation équilibrée et de qualité tout en soutenant l'agriculture bretonne.

Ia Région et les quatre départements de Bretagne (Ille-et-Vilaine, Finistère, Côtes d'Armor, Morbihan) ont œuvré ensemble pour aboutir en 2024 à la création de Breizh Achats, une centrale d'achats régionale qui va permettre à 306 collèges et lycées de s'approvisionner en denrées alimentaires de qualité, auprès de producteurs locaux. A compter de 2025, la centrale permettra aux établissements d'accéder à une vaste palette de produits de qualité, conformes aux exigences combinées des lois Egalim et Climat & résilience. Sa vocation est double : elle consistera d'une part à préparer et porter les premiers marchés des collectivités, membres fondateurs. D'autre part, elle devra aussi mettre en place une organisation permettant aux établissements de mieux mutualiser l'ingénierie contractuelle des achats alimentaires au moyen d'un outil fonctionnel. Les producteurs locaux pourront quant à eux accéder plus facilement aux marchés concernés tout en accroissant la qualité des produits alimentaires. Le déploiement, prévu sur trois ans, se fera progressivement. En juin 2024 les premiers appels d'offres étaient lancés pour la mutualisation des achats de viandes fraîches et charcuteries, dès janvier 2025, pour les Côtes d'Armor et le Finistère, puis en septembre, pour l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Pour la période de lancement (2024-2025), la Région assumera la totalité du financement de Breizh Achats dont le coût de fonctionnement est estimé à 400 000 € par an. Les dépenses seront ensuite partagées avec les Départements, à partir de 2026, et avec les établissements adhérents, à compter de 2027. Quatre agents dédiés seront chargés

de mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration, conformément aux stratégies d'achat de chacune des cinq collectivités fondatrices. Si les 209 collèges et 116 lycées bretons seront associés à ces stratégies et au choix des produits, ils resteront libres d'opérer leurs propres approvisionnements en matière de produits de la mer, boulangerie, fruits et légumes frais.

BIEN MANGER AU MEILLEUR PRIX, UN OBJECTIF RÉGIONAL

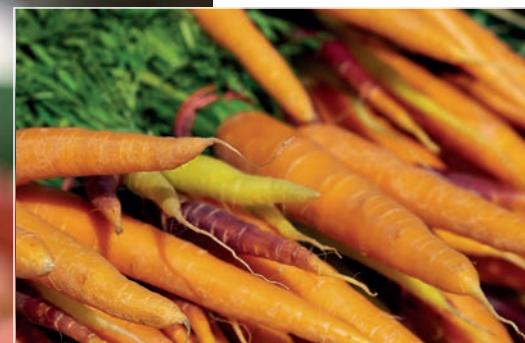
Pour Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne : « *Le bien manger*

pour tous est une priorité. D'ici la fin de l'année 2025, notre objectif est de servir 65% de produits sous signes de qualité dans nos lycées ». La Région consacre 24 M€ par an aux achats des denrées alimentaires dans les 116 lycées publics afin que les services de restauration puissent servir aux élèves ainsi qu'aux équipes éducatives près de neuf millions de repas chaque année. Depuis 2020, à travers son plan d'actions « *Bien-manger dans les lycées* », la Bretagne s'est engagée à promouvoir auprès de ses équipes de restauration une alimentation de qualité, de saison et de proximité. Les efforts réalisés en cuisine ont porté leurs

BREIZH ACHATS : LES CHIFFRES

- 5 collectivités sont à l'origine de la création de la centrale d'achats : la région Bretagne et les quatre départements bretons (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan).
- 306 établissements publics locaux d'enseignement pourront s'approvisionner en denrées alimentaires de qualité.
- 2 missions ont été confiées à la centrale d'achats : passer et conclure des marchés ou accords-cadres de fournitures et de services ; mettre à disposition l'exécution desdits marchés aux membres y ayant pris part lors du recensement des besoins.
- 3 ans, c'est le temps nécessaire au déploiement de Breizh achats.
- 2025 : année de lancement du marché de viandes fraîches et charcuteries pour les Côtes d'Armor et le Finistère (1er janvier), l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan (septembre).
- 2025 à 2027 : les frais de fonctionnements de Breizh Achats seront pris en charge par la Région et les départements.
- 2027 : date à laquelle les adhérents contribueront aux charges de Breizh Achats à travers le versement de cotisations annuelles.
- 400 000 € : c'est le montant du coût de fonctionnement annuel estimé.
- 4 agents dédiés seront chargés de mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration.

ments bretons reprennent des cantines



Faciliter l'accès des producteurs locaux aux marchés publics, notamment grâce à des allotissements précis et à l'insertion de clauses de non-exclusivité, est une des priorités.

fruits puisqu'à ce jour, 32,5 % de produits sont labellisés dont 20,6 % de bio au 1er trimestre 2024. Une ambition forte confirmée dans le deuxième Schéma de Promotion des Achats Sociaux et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2025, porté par Simon Uzenat, élu régional chargé de l'achat public et des projets alimentaires territoriaux.

LES DÉPARTEMENTS BRETONS DÉJÀ TRÈS ENGAGÉES

L'adhésion du Département d'Ille-et-Vilaine à Breizh Achats vient renforcer et accélérer la dynamique déjà initiée à son niveau, à travers la formation des cuisiniers, l'accompagnement vers le 100 % bio et local dans des collèges pilotes, la mise en place de « selfs collaboratifs », ainsi que le déploiement à la rentrée 2024 d'un logiciel de suivi pour les collèges. Déjà en septembre 2023, le Département

avait renforcé son ambition « *d'acheter plus responsable* », à travers l'adoption d'un nouveau schéma des achats responsables 2024-2028.

Le Département du Finistère qui gère la restauration scolaire de 61 collèges publics, s'engage, lui, à proposer des repas de qualité à des tarifs adaptés, en associant des agriculteurs proches des établissements. Mais son objectif majeur consiste à garantir un repas accessible financièrement aux élèves des familles les plus défavorisées. A la rentrée 2023 le département du Finistère a mis en place un bouclier tarifaire permettant de garantir un repas aux familles des enfants boursiers à 2 €. Ce soutien financier représente environ 650 000 € par an pour un nombre de bénéficiaires estimé à 1 900 élèves boursiers du réseau public et 1 400 élèves boursiers des deux réseaux privés » explique Maël de Calan, Président du département.

En se ralliant à la centrale bretonne, les Côtes d'Armor s'inscrivent dans le programme départemental AlimenTerre d'Armor dont les actions s'attachent à promouvoir les productions locales de qualité et à réduire les inégalités alimentaires. Elle rejoint de nombreuses actions en lien avec les collèges comme la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la sensibilisation aux enjeux d'une alimentation de qualité.

Avec deux millions de repas servis chaque année aux collégiens dans ses restaurants scolaires, le Morbihan place l'alimentation durable, saine et de qualité au cœur de ses préoccupations. Ainsi, depuis 2019, le conseil départemental s'engage dans le déploiement des selfs collaboratifs « Morbihan Ty self » afin de réduire le gaspillage et d'y sensibiliser tous les élèves, lors de la prise de leurs repas. En 2024, ce sont 10 restaurants scolaires qui ont adopté cette nouvelle configuration de service aux élèves.

Blandine Klaas

« Nos résultats dépassent la loi EGalim concernant

A l'heure où nombre de villes cherchent à reprendre le contrôle sur leurs cantines, Tables communes affiche fièrement sa démarche éco-responsable en matière d'approvisionnement des denrées alimentaires et de fabrication des repas. Ce syndicat intercommunal dédié à la restauration collective publique produit quotidiennement 42.000 repas pour le compte de quinze villes des départements de l'Oise, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Seine-et-Marne et Val-de-Marne. Entretien avec Magali Tempo, directrice qualité, nutrition et Santé.

Comment se manifeste l'éco-responsabilité dans vos pratiques ?

Magali Tempo : A la demande des élus présents au sein de notre comité syndical, nous avons opéré une transition vers une alimentation plus saine et durable en insérant davantage de produits de qualité dans nos menus. En 2023, nous avons atteint 48% d'alimentation durable dont 29% de produits bios proposés dans nos menus, des chiffres certifiés dans le cadre du label Ecocert en cuisine. Nos résultats dépassent les recommandations de la loi EGalim concernant l'usage de produits bios dans nos menus et nos élus ont annoncé leur volonté d'aller encore plus loin pour différentes raisons. Non seulement ces produits sont sains pour la santé mais les volumes dont nous avons besoins favorisent le développement des filières bios en Île-de-France. Et grâce au partenariat que nous avons noué avec la Coopérative bio d'Île-de-France, nous assurons également la juste rémunération des producteurs et des agriculteurs.

Pour accompagner la mise en œuvre de sa démarche éco-responsable, Table Communes a embauché une chargée de mission développement durable. Elle nous accompagne à la fois sur l'approvisionnement des denrées, le gaspillage alimentaire, le sourcing, mais aussi sur le suivi de la loi EGalim et la coordination de la démarche Ecocert en cuisine.

Face à l'augmentation du prix des denrées alimentaires, que faites-vous pour préserver la qualité de vos menus ?

M.T. : La hausse du coût des denrées alimentaires nous oblige à adapter nos menus

en veillant à bien respecter l'équilibre alimentaire des enfants. C'est pourquoi nous avons fait le choix de proposer chaque semaine deux menus à quatre composantes et trois menus à cinq composantes, avec le double avantage d'avoir pu ainsi équilibrer notre budget tout en favorisant la qualité. Nous allons même un peu plus loin en proposant deux menus végétariens par semaine. Ces choix nous permettent de servir des produits plus qualitatifs dans nos menus comme le bœuf bio que nous ne pouvions pas proposer auparavant. Toujours dans un objectif d'équilibre financier, nous nous permettons de réduire le grammage de viande dans l'assiette que nous compensons par des légumineuses. Ce type de plat mixte permet aux enfants de découvrir les protéines végétales et les légumineuses autrement au sein de plats à base de viande.

Vos actions pour prévenir le gaspillage alimentaire ?

M.T. : La question du gaspillage alimentaire s'appréhende en amont. Nous travaillons sur la gestion des effectifs en demandant aux villes de nous communiquer leurs effectifs prévisionnels dans les cantines trois semaines à l'avance, avec un réajustement à J-10 puis jusqu'à J-4 afin de

préparer les repas au plus juste par rapport aux besoins. Nous avons également créé un groupe de travail pour la mise en place de pesées régulières. Ces pesées nous permettent d'évaluer le gaspillage alimentaire puis d'envisager des plans d'action.

Qu'avez-vous prévu pour la substitution des contenants en plastique, obligatoire à partir de 2025 ?

M.T. : La loi EGalim oblige en effet les services de restauration publique à remettre en température et servir les repas dans des contenants exempts de plastiques, ces derniers pouvant potentiellement contenir des perturbateurs endocriniens susceptibles de perturber la croissance des enfants. Pour cela, nos élus ont mis en place un plan budgétaire à l'échelle du mandat pour remplacer dès le dernier trimestre 2025 les contenants actuels par des contenants réemployables en inox pour l'ensemble de nos préparations. Cependant, qui dit contenant réemployable dit aussi lavage de ces contenants et maîtrise de la sécurité alimentaire pour écarter les risques de contamination. Après réflexion, Tables communes a souhaité faire appel à un outil de lavage mutualisé avec d'autres services publics et syndicats en Ile-de-France. Nous devrons également repenser

“ Nous proposons chaque semaine deux menus à quatre composantes et trois menus à cinq composantes, avec le double avantage d'équilibrer ainsi notre budget tout en favorisant la qualité.

les recommandations de l'usage de produits bios »

© David Pochal-Tables communes



Cuisine anti-gaspi, équilibre alimentaire et découverte des familles d'aliments, ateliers sensoriels autour des 5 sens, cuisine végétarienne : Tables Communes organise des animations et ateliers pédagogiques pour les jeunes convives, le mercredi dans le cadre des accueils de loisirs.

les circuits de nos deux cuisines basées à Ivry-sur-Seine (94) et Bobigny (93), ainsi que l'ensemble de nos process qui ont été étudiés pour l'usage unique de contenants. Il s'agit-là d'une transition majeure.

Comment embarquez-vous l'ensemble des personnels dans cette quête d'une alimentation plus saine, aux qualités nutritionnelles et gustatives renforcées ?

M.T. : Afin que l'ensemble des agents, y compris ceux des villes, puissent adhérer et comprendre cette politique éco-responsable que nous menons, nous avons créé

notre propre plan de formation baptisé Formations Communes en partenariat avec le CNFPT. Il comporte douze modules de formation autour de l'hygiène alimentaire, l'alimentation des enfants et l'offre de repas, l'environnement, l'accueil et l'accompagnement des enfants, l'alimentation saine et durable dont le gaspillage alimentaire, les additifs et les aliments ultra transformés. Sur ce dernier point, nous avons réalisé un important travail de réduction des additifs pour favoriser le fait-maison dans la fabrication de nos repas. Nous avons notamment supprimé tous les fonds de sauce industriels

de nos recettes, trop riches en additifs, en sel et en sucre. Nous les réalisons désormais à partir des jus de cuisson des viandes, des poissons et des légumes. Par ailleurs, nous finalisons la création d'un groupement de commandes, Synergies communes, afin que d'autres villes puissent bénéficier de notre politique d'alimentation saine et durable et de nos tarifs. Il proposera l'achats de denrées alimentaires mais aussi d'autres marchés comme les véhicules, la réalisation de menus ou encore l'accompagnement sur un plan de maîtrise sanitaire en cuisine.

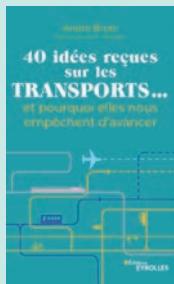
Propos recueillis par Blandine Klaas

À LIRE

Retrouvez dans chaque numéro une sélection de livres, guides pratiques ou techniques choisis avec soin par la rédaction.

40 idées reçues sur les transports

L'expert des questions de mobilité André Broto déconstruit les idées reçues qui ont la vie dure, et propose des solutions pragmatiques et rapides à mettre en oeuvre pour une meilleure politique des transports en France : développement du covoiturage, des parkings-relais, voies réservées pour les cars express, meilleure articulation des réseaux ferrés et routiers... Editions Eyrolles



2024, le bois sur le podium pour décarboner la construction

Ce beau livre retrace l'aventure humaine du projet France Bois 2024 et des bâtisseurs des Jeux ayant fait le choix du bois - acteurs de l'État, collectivités locales, Paris 2024, Sollideo, maîtres d'œuvre et constructeurs - pour en faire les premiers jeux bas carbone. Il réunit en 132 pages les témoignages d'une trentaine de professionnels et institutionnels. Editions Halles



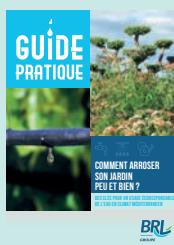
Gérer l'imprévision dans les marchés publics

Comment surmonter les difficultés qui entrent l'exécution des marchés publics, liées aux fluctuations de prix et aux pénuries grâce à la théorie de l'imprévision ? A tous les praticiens des contrats publics, cet ouvrage à la fois théorique et pratique propose des modèles de clauses contractuelles ainsi que de nombreux exemples et cas pratiques. Editions Le Moniteur



Construire un projet culturel de territoire

L'Agence culturelle du Grand Est a enrichi son guide « construire son projet culturel » pour ne plus se perdre dans l'organisation d'un tel projet. La posture préconisée ? celle de la facilitation. Au sommaire, quelques textes fondamentaux sur l'intercommunalité culturelle puis des conseils judicieux pour affronter les étapes de l'élaboration du projet agrémentées par quelques témoignages de collectivités. Agence culturelle du Grand Est



Tous en piste, Les acteurs de la fabrique olympique

Ce livre raconte comment le système de production des équipements olympiques s'est mis en place dans l'urgence, avec ses vicissitudes et ses rapports de forces. Il explique pourquoi des acteurs très hétérogènes, appartenant à des cultures professionnelles différentes, sont parvenus à collaborer dans une même « quête du grail ». Demain, le changement climatique pourrait nous imposer d'avoir recours à un nouveau type de grands projets urbains. La production des équipements olympiques de Paris 2024 les préfigure. GIP Europe des projets architecturaux et urbains



Réparer et construire la ville Pour un renouvellement de l'offre en logements

Quels besoins ? Dans quels territoires ? Comment y répondre ? Que proposent les aménageurs et acteurs de la fabrique urbaine pour produire des logements à l'heure de l'urgence climatique ? Le respect de la biosphère, l'attention portée aux évolutions sociodémographiques en cours et la considération due à la matrice urbaine historique nous conduisent à réparer plutôt qu'à étendre nos villes. Editions Le Moniteur



Le Préfet

Cette édition mise à jour sur l'administration préfectorale s'adresse à tous ceux qui souhaitent comprendre les rouages de notre organisation territoriale. Elle a été réalisée en partenariat avec la DICOM du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer. Nane Editions



LÀ OÙ S'INVENTE LE MONDE DURABLE

6 000

**VISITEURS
PROFESSIONNELS**
attendus dont 30% Européens

250 EXPOSANTS

**4 GRANDS
THÈMES**

Financement,
Réglementation,
Ressource et
Emploi & Formation

BUSINESS
MEETINGS

&

JOB
DATING

CONTENU + INNOVATION + NETWORKING + BUSINESS

pollutec
ACTIVATEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
paris ▶

26-27 NOV
2024

PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
HALL 1

REJOIGNEZ LES ACTEURS ET ACCÉLÉRATEURS DU CHANGEMENT

Pavés bétons

Ce système de pavés bétons intégrés dans des dalles alvéolaires en plastique. Recyclé, baptisé Ecovégétal pavé, permet l'infiltration de 100 % des eaux de pluies avec un coefficient de ruissellement de surface nul. Il est utilisé pour la création de parkings drainants à usage intensif, voies de circulation ou cheminement piétons. Certifié PMR, il simplifie la délimitation de places de parking et d'emplacements PMR. Ecovégétal



Ombrières photovoltaïques en béton bas carbone

Composé de panneaux photovoltaïques, d'un pied en forme de U en béton et de différentes versions de poutres supports, en fonction des configurations de parking, ce système clé en main permet la création d'ombrières sans fondations. Elles sont proposées en deux modèles, pour un stationnement face à face ou côté à côté permettant une couverture complète de toutes les places de stationnement. Capremib



Illuminez vos terrains de sport

Dédiés aux gymnases et autres salles multisports, les lumineux SportsBay présentent une excellente résistance aux chocs (IK10) grâce aux corps en tôle d'acier et aux optiques en polycarbonate. Certifiés aux impacts de balles et de ballons selon la norme VDE 0710-13, ils ne présentent ainsi aucun risque d'usure ni de dommage lors de lancers plus ou moins hauts, avec plus ou moins de vitesse. Sylvania

Souffleur sans fil

Compact et léger (3,7 kg), ce souffleur élimine efficacement les feuilles ainsi que les déchets de petite taille au sol. Son moteur biturbo sans charbon et sa soufflerie axiale, qui génère un flux d'air large et puissant, offrent un débit allant jusqu'à 780 m³ par heure à une vitesse d'air maximale d'un peu moins de 200 km/h. Un variateur de vitesse permet d'adapter la puissance, le niveau sonore et l'autonomie de la batterie en fonction des besoins. Bosch



Serrure à code

Ronis Tronic Slim s'installe à la place de la plupart des consigneurs à pièces existants sur le marché. Pré-programmée avec deux modes de fonctionnement - utilisateur régulier ou multi-utilisateurs - et équipée d'une horloge interne, elle dispose de nombreuses fonctionnalités paramétrables (horaires d'ouverture automatique, choix du signal acoustique et lumineux...). Un logiciel de reconfiguration offre la possibilité aux établissements disposant de parcs matériels plus importants de faire évoluer à tout moment leurs paramètres d'utilisation. Dom-Ronis



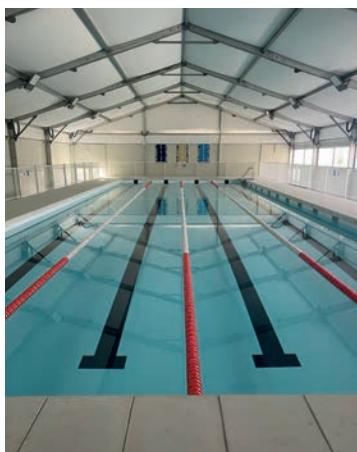
Entretien des bords de route

L'originalité de l'épareuse PA3430? Son bras dépliable et le groupe de broyage ne sont pas fixes et centrés en un point, mais ils se déplacent latéralement de gauche à droite, et inversement. L'ensemble coulisse sur un tablier et pivote. Grâce à ce montage, l'opérateur peut indifféremment débroussailler, broyer des talus ou tailler des haies, sur les deux côtés, droite ou gauche du véhicule sur lequel la machine est attelée. Le déplacement latéral se commande directement depuis la cabine. Multihog



Finis l'essuyage manuel des couverts

La dernière génération de lave-vaisselle Hobart est dotée d'une fonction nouvelle : « Cutlery premium ». Le panier à couverts rotatif et amovible empêche l'eau de s'accumuler et élimine les chevauchements grâce à son action de rotation, garantissant un lavage des couverts parfait et qui surtout ne nécessite plus l'essuyage manuel. Donc un gain de temps considérable. Hobart



Des bassins prêts à nager

L'offre "Prêt à nager" se compose de bassins temporaires, souples ou rigides pour des utilisations de courte ou longue durée. Une véritable solution clés en mains pour rendre la natation accessible à tous et partout, à l'image du bassin d'apprentissage de 25 mètres sur 8 mètres installé à Châtenay-Malabry (92) au printemps dernier, équipé de vestiaires, toilettes, traitement de l'air et de l'eau, casiers, pédiluve, ponton pour les maîtres-nageurs, etc. Et installé en 10 semaines seulement. Weeloc



Déchetterie mobile

Recypark est un système de déchetterie mobile conçu pour une gestion des déchets plus flexible et durable, construit en acier de haute qualité, avec options de personnalisation, incluant la couleur, des finitions anti-tag et anti-UV. La Classe I est optimisée pour la préhension par grue, légère et compacte. La Classe II, plus grande, pour une préhension par camion à bras, recommandée pour les grandes collectes. Gillard

Tri des déchets

Pour un tri et une collecte efficaces des déchets alimentaires en cuisine ou dans les espaces de restauration. Equipées ou non d'un système de pesée, les tables de tri harmonie se présentent sous la forme de collecteurs mobiliers, avec ou sans porte, sans collettes qui dépassent du plan de travail pour plus de propreté et un nettoyage simplifié. Le kit signalétique simple, clair et ludique, facilite le geste de tri. Un configurateur en ligne permet de configurer et visualiser la table de son choix. Matfer Bourgeat

BULLETIN D'ABONNEMENT

A photocopier et à envoyer par courrier ou mail à :
GROUPE MEDIA DES TERRITOIRES -

Revue des Collectivité locales - Service abonnement -
31 rue du Champs de Mars - 75007 Paris -
Mail : adv@groupemediadesterritoires.com

Formule 1 an : 70 euros TTC
4 numéros en version papier

Oui, je m'abonne 1 an à Revue des Collectivités Locales (RCL) au pris de **70€ TTC**

Mes coordonnées Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Société / Collectivités _____

Fonction _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tel _____ Mail _____

Si vous ne souhaitez pas que votre adresse mail soit utilisée à des fins de prospection, veuillez cocher la case ci-contre

Je règle :

à réception de facture

Par chèque bancaire à l'ordre de Groupe Média des Territoires

Date et signature obligatoire

Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Si l'adresse de facturation est différente de celle de la livraison ci-contre, merci de nous le préciser.



NOTRE INVITÉ DU MOIS



NOTRE DOSSIER



NOS PAGES TERRITOIRES



LES SALONS ET MANIFESTATIONS

5 septembre-25 octobre

Rencontres « Architectures et Territoires »

Une trentaine d'événements sont organisés par l'Ordre des architectes partout en France hexagonale et outre-mer. Parmi les thématiques abordées : habiter un territoire en tension à Bayonne, le 2 octobre ; le devenir des stations de ski, JO d'hiver 2030, le 3 octobre à Grenoble ; recréer du lien entre villes et nature à Lyon, le 10 octobre ; les matériaux naturels, un levier pour l'économie locale et la transition environnementale à Niort, le 10 octobre ou encore l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction dans le (Jura), le 15 octobre.

www.rencontres-architectures-territoires.com

30 septembre-3 octobre

Batimat : Paris expo, Porte de Versailles

Le Mondial du Bâtiment s'articulera autour de quatre thématiques. Adaptation : pour évoluer dans un monde qui change en permanence. Innovation : pour améliorer la qualité des bâtiments, rendre les entreprises plus performantes. Territoires : pour répondre aux enjeux globaux grâce à des solutions locales. Femmes et Hommes du bâtiment : pour transmettre les savoir-faire, accompagner la montée en compétence et aider à la reconversion.

www.batimat.com

2-3 octobre

Congrès de Villes de France Sélestat

Avec pour thème « Les Villes moyennes, remparts face aux crises ! », ce congrès portera des messages forts quant à la place des villes moyennes dans l'architecture territoriale de notre pays, au moment où elles doivent relever de nouveaux défis dans les domaines des transitions écologique et énergétique, de la santé, du commerce en cœur de ville, de la sécurité ou encore de la réindustrialisation.

www.villesdefrance.fr

3-4 octobre

Territorialis – Congrès du SNDGCT Palais des congrès de Tours

Alors que le monde est en perpétuel mouvement, les transformations génèrent de nouveaux modes de fonctionnement et amènent à explorer de nouvelles voies pour conserver la motivation et pousser les capacités à agir. Dans ce contexte, l'agilité et l'exemplarité sont de mise pour les directeurs généraux des collectivités. « Résilience et connexions dans un monde en transformation ? » sera le fil rouge du congrès.

www.sndgct.fr/Territorialis

10 & 11 octobre

Assises Nationales du Foncier et des Territoires Centre de congrès Prouvé, Nancy

Le foncier s'impose comme un sujet transverse et complexe, qui nécessite de mettre autour de la table des acteurs très divers. C'est justement l'ambition des Assises Nationales du Foncier

et des Territoires qui réuniront acteurs privés, publics et universitaires pour débattre des multiples enjeux des territoires et chercher les solutions pour un usage du foncier plus responsable environnementalement et plus vertueux économiquement comme socialement.

<https://lifti.org/les-anft/>

17-19 octobre

66e congrès Hortis Saline royale d'Arc et Senans

Quelles politiques possibles pour une nature durable en ville ? Experts, scientifiques et professionnels débattront de cette question pour permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives sur les choix cruciaux des politiques publiques pour une nature durable en ville.

www.hortis.fr

5-6 novembre

Salon du littoral Palais des congrès de la Grande Motte

Un événement destiné aux collectivités, aux aménageurs, aux gestionnaires de ports, aux bureaux d'études, ainsi qu'aux professionnels des filières marines et Maritimes qui découvriront des produits nouveaux, innovations et expertises.

Pour la première fois, l'édition 2024 mettra également en lumière la formation, offrant ainsi une occasion unique de découvrir les métiers de la mer et les nombreuses perspectives qu'ils offrent.

www.littoral-expo.com/

19-21 novembre

Salon des maires et des collectivités locales Paris expo, porte de Versailles

Comme chaque année, le Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL) accompagne les communes et intercommunalités ainsi que tous les niveaux de collectivités pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants qu'ils servent, pour engager les projets, les investissements et préparer l'avenir au cœur des territoires. Pour la première fois, cette année, il accueillera un salon spécifiquement dédié à la biodiversité et au génie écologique.

www.salondesmaires.com/

26-27 novembre

Pollutec Paris expo, porte de Versailles

Le salon des solutions en faveur de l'environnement pour l'industrie, la ville et les territoires, historiquement organisé à Lyon, propose un nouveau rendez-vous biennal pour la grande filière environnementale et climatique à Paris. Cette édition s'articulera autour de 4 thèmes principaux : la réglementation, le financement, la ressource, l'emploi et la formation.

www.pollutecparis.com

Tribune de Diana Devy, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne (CIG Petite Couronne)

L'attractivité de la « territoriale » est la clé de la continuité des services publics en petite couronne



Comment attirer des talents ? Dans la fonction publique territoriale, qui regroupe les agents travaillant dans les mairies, les départements, les établissements publics, etc., c'est un besoin essentiel pour maintenir et même améliorer la qualité des services rendus à la population.

Ce d'autant plus que les acteurs territoriaux sont soumis à une pression de plus en forte en raison notamment de la décentralisation croissante de missions de services publics. Alors comment faire en sorte que les talents d'aujourd'hui et de demain choisissent de rejoindre ce secteur ?

Premier territoire de France en termes d'emplois publics, la petite couronne francilienne, qui couvre les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, représente un formidable observatoire des enjeux qui se jouent en matière d'attractivité des talents. Aujourd'hui, la fonction publique territoriale se réinvente pour permettre aux collectivités d'avoir les ressources nécessaires pour assurer leurs missions de services publics. Contrairement aux idées reçues, on peut même affirmer qu'elle constitue à présent un choix d'orientation plein d'opportunités professionnelles motivantes.

Maintenir un nombre d'agents suffisant, premier levier de la qualité des services publics de proximité

Allongement des délais d'attente pour des démarches administratives, manque de places en crèche, fermeture de centres socio-culturels, limitations des horaires d'ouverture de mairie, absence d'équipements sportifs, etc. Nous avons déjà tous été confrontés à l'une de ces problématiques dans nos contacts avec l'administration territoriale. Cela n'est pas dû à un manque de professionnalisme des agents, mais a une conséquence directe du manque de ressources humaines dans la fonction publique territoriale.

En petite couronne par exemple, 21 133 emplois étaient à pourvoir en 2023. Tous n'ont pas été pourvus. Parmi les métiers les plus en tension, on recense des postes d'auxiliaires de puériculture, d'animateurs, de policiers municipaux, de gestionnaires carrière-paie, de médecins, de techniciens supports en informatique, de gestionnaires comptables, de jardiniers ou encore d'assistants sociaux. Autant dire un large éventail de postes à combler et donc tout autant de services publics impactés. Pourquoi ces postes pourtant qualifiés ne

trouvent pas preneurs dans le public ? L'une des raisons principales : l'image de la fonction publique territoriale ou sa méconnaissance. Des clichés sur le quotidien des fonctionnaires « ringards et plan-plan » perdurent. Pourtant, la réalité du terrain est bien plus concrète, opérationnelle et passionnante.

Battre en brèche les idées reçues : les nombreux atouts de la fonction publique territoriale

Avec 1,94 million d'agents*, la fonction publique territoriale est le deuxième employeur de France après la fonction publique d'Etat. Elle est également la seule organisation à proposer un si grand panel d'emplois différents. La typologie des métiers pouvant y être exercés couvre une pluralité de domaines et secteurs, mais aussi un large spectre de métiers qualifiés : des métiers manuels aux métiers de l'ingénierie, ceux des services à la personne, de la sécurité en passant par les métiers liés à l'administratif, la gestion, la communication, etc. Depuis quelques années, le numérique a aussi fait son entrée dans la fonction publique territoriale. De nombreux emplois, notamment dans la tech, qui n'existaient pas il y a encore dix ou quinze ans, sont désormais bien présents : data analystes, ingénieurs réseaux, etc.

La transformation sociétale est un autre facteur qui a entraîné l'évolution des métiers que propose la fonction publique territoriale ; 20 métiers ont ainsi récemment été ajoutés au répertoire du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, notamment les métiers d'ergonome, de responsable qualité, d'auditeur interne, de conseiller mobilité et parcours professionnels.

Autre force de la fonction publique territoriale : elle est l'une des rares organisations à permettre une ascension sociale et des possibilités d'évolution de carrière horizontales, verticales et géographiques.

Par ailleurs, de nombreux projets sont menés au service de l'inclusion. Citons un partenariat avec l'association La Cordée pour permettre aux talents et jeunes diplômés des quartiers dits prioritaires d'accéder à des postes clés au sein de ses rangs, mais aussi la convention du CIG avec France Travail pour proposer aux demandeurs d'emploi de

s'orienter vers la fonction publique territoriale en petite couronne. Les collectivités de notre territoire plébiscitent également fortement l'apprentissage.

Choisir la fonction publique territoriale, c'est choisir un métier qui a du sens et concourir à un mieux vivre-ensemble dans notre société. A l'heure où les nouvelles générations sont justement en quête de sens dans leur travail, la fonction publique territoriale constitue certainement une réponse concrète.

Atout supplémentaire pour séduire la jeunesse, la fonction publique territoriale se modernise. Le digital est aujourd'hui de plus en plus présent dans le quotidien des agents avec des outils de travail innovants, similaires à ceux que l'on peut retrouver dans la sphère des organisations privées.

Pour aider les collectivités et les établissements publics de son territoire, le CIG Petite Couronne promeut l'attractivité de la « territoriale » vis-à-vis des personnes en recherche d'emploi ou de mobilité sous l'impulsion de notre président, Jacques Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne et député honoraire.

Cela passe par de nombreuses actions. Récemment, une campagne de recrutement a ainsi été lancée, en partenariat avec trois artistes reconnus du stand-up (Tania Dutel, Charles Nouveau et Reda Saoui). Objectif : attirer et retenir les jeunes talents en s'appuyant sur leurs codes. Les trois artistes ont ainsi eu carte blanche pour concevoir leurs sketchs dans lesquels ces derniers se jouent des clichés tout en apportant des informations concrètes sur les métiers proposés.

Dans une société en pleine mutation et en quête de sens, les services publics assurés par la fonction publique territoriale sont un garant du lien social et du bien-être des populations. Mais aujourd'hui, leur continuité et bon fonctionnement nécessitent des forces vives. Leur maintien et donc celui de valeurs de proximité et de vivre-ensemble dépendent en grande partie des choix professionnels des nouvelles générations.

Diana Devy, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne (CIG Petite Couronne)

* Rapport de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique 2023.



Avec vous, pour assurer vos projets.

Avec SMABTP, vous êtes accompagné par un conseiller spécialisé, toujours à vos côtés, qui connaît votre métier et votre quotidien.

- Un savoir-faire reconnu en assurance construction et en gestion de patrimoine pour vous guider et vous accompagner.
- Une proximité géographique pour gagner en réactivité et avancer en toute sérénité.

VOTRE ASSUREUR PARTENAIRE | smabtp.fr

SMABTP, société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764 - 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15 • SMAvie BTP, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772 - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15 • DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/12/2024 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



**TOUTES LES SOLUTIONS POUR
RÉUSSIR VOTRE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE SONT SUR :**

agirpourlatransition.ademe.fr



La plateforme pour réussir la transition écologique de votre collectivité, c'est agirpourlatransition.ademe.fr.

Retrouvez-y des solutions, garanties par l'expertise de l'ADEME, et des services adaptés à vos besoins : financements, formations, évènements, publications, retours d'expérience.

GULFSTREAM COMMUNICATION - RC Nantes B 389 788 993



agir
POUR LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE